



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Observatoire

Emploi, insertion, cohésion sociale

Janvier 2021

L'IAE dans la Métropole de Lyon et le Nouveau Rhône

Panorama statistique 2018
et éléments de réflexion pour la stratégie future

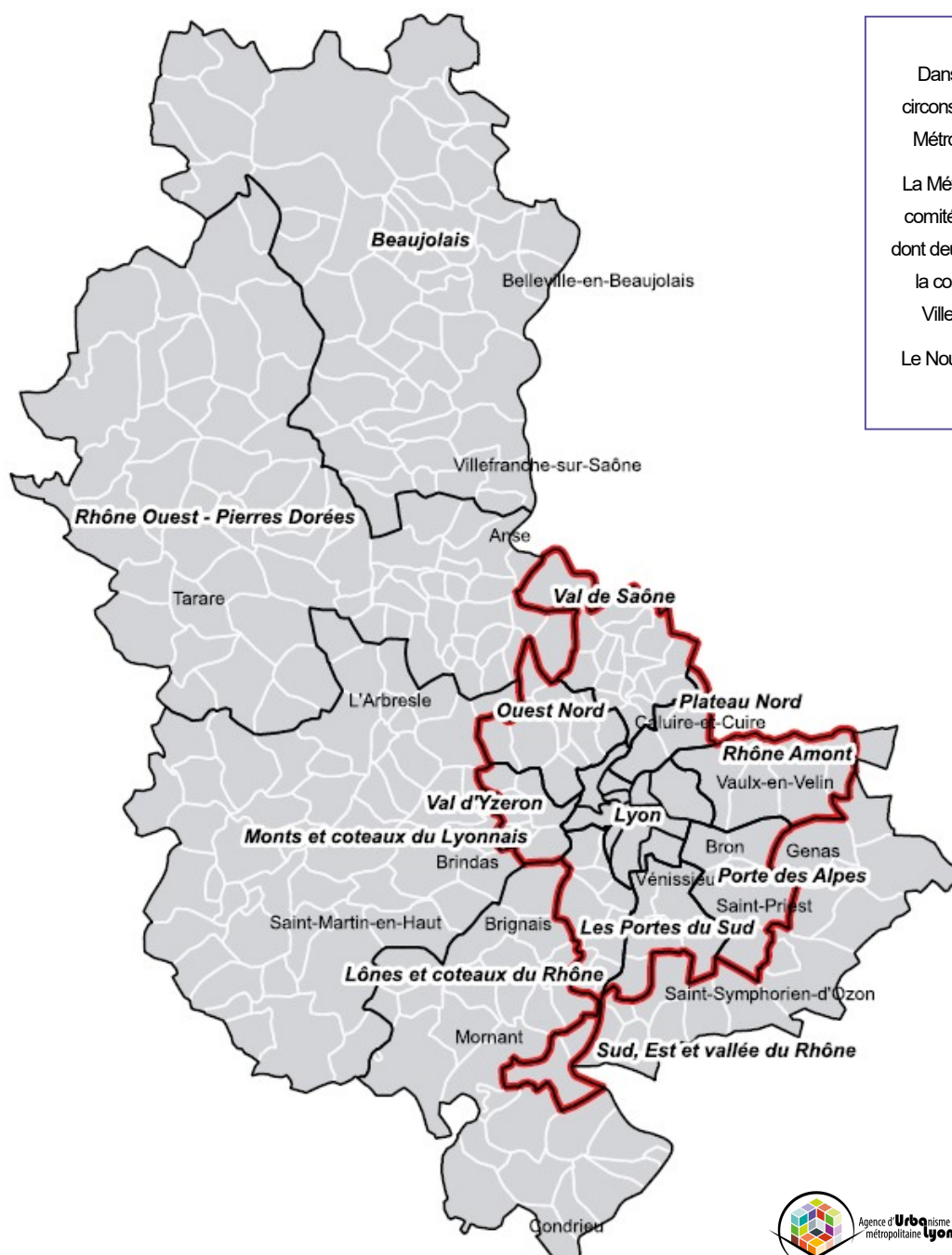


Sommaire

PARTIE 1 Panorama statistique de l'IAE dans la Métropole de Lyon et le Département du Rhône en 2019	page 4
Introduction	page 5
Portrait socio-économique des territoires du Rhône	page 6
Panorama de l'insertion par l'activité économique dans le Rhône	page 16
Ce qu'il faut retenir	page 32
PARTIE 2 Premiers éléments de réflexions pour une stratégie territoriale concertées de l'IAE	page 33
Comment l'IAE peut-elle mieux accompagner les mutations économiques et les évolutions de l'emploi ?	page 34
Quelle animation locale pour demain ?	page 36
L'IAE vue par cinq directeurs de structures	page 39
Enjeux et pistes pour l'élaboration d'une stratégie commune	page 42
Annexes	page 43

PARTIE 1 Panorama statistique de l'IAE dans la Métropole de Lyon et le Département du Rhône en 2019

Les comités territoriaux insertion-emploi de la Métropole de Lyon et les territoires de solidarité du Nouveau Rhône



Les périmètres d'étude

Dans ce document, le Rhône désigne la circonscription départementale qui inclut la Métropole de Lyon et le Nouveau Rhône.

La Métropole de Lyon est découpée en dix comités territoriaux insertion-emploi (CTIE) dont deux, Lyon et Villeurbanne, constituent la conférence territoriale des maires Lyon-Villeurbanne (CTM Lyon-Villeurbanne).

Le Nouveau Rhône est découpé en quatre territoires de solidarité.

Introduction

En septembre 2019, le Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi remettait au Ministre du Travail, le pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique. Ce rapport identifie le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) comme un rempart à la pauvreté puisqu'il est le dispositif le plus pertinent pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de fragilité. L'objectif national est de passer de 140 000 en 2018 à 240 000 personnes accompagnées chaque année d'ici 2022. Les structures de l'IAE (SIAE) deviennent les entreprises sociales inclusives.

C'est dans ce contexte national de transformation en profondeur du secteur impliquant de forts enjeux que la Métropole de Lyon associée à la DIRECCTE UD 69, au Département du Rhône et à Pole emploi, a confié un projet d'étude à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Celui-ci s'articule autour de deux axes principaux. Tout d'abord, une analyse chiffrée contextualisée du secteur de l'IAE dans le Rhône permet de mieux connaître l'activité des structures, les caractéristiques et les parcours des salariés en insertion sur le territoire. Ensuite, un diagnostic qualitatif fondé sur des entretiens et des ateliers dont l'objectif est d'identifier des pistes pour aller vers une stratégie territoriale concertée de l'IAE.

Ces travaux doivent permettre d'alimenter les réflexions des institutions parties prenantes de l'IAE pour une stratégie commune. Les SIAE pourront s'appuyer sur ces orientations partagées pour s'engager vers des projets nouveaux, développer des nouvelles filières, proposer de nouveaux métiers.

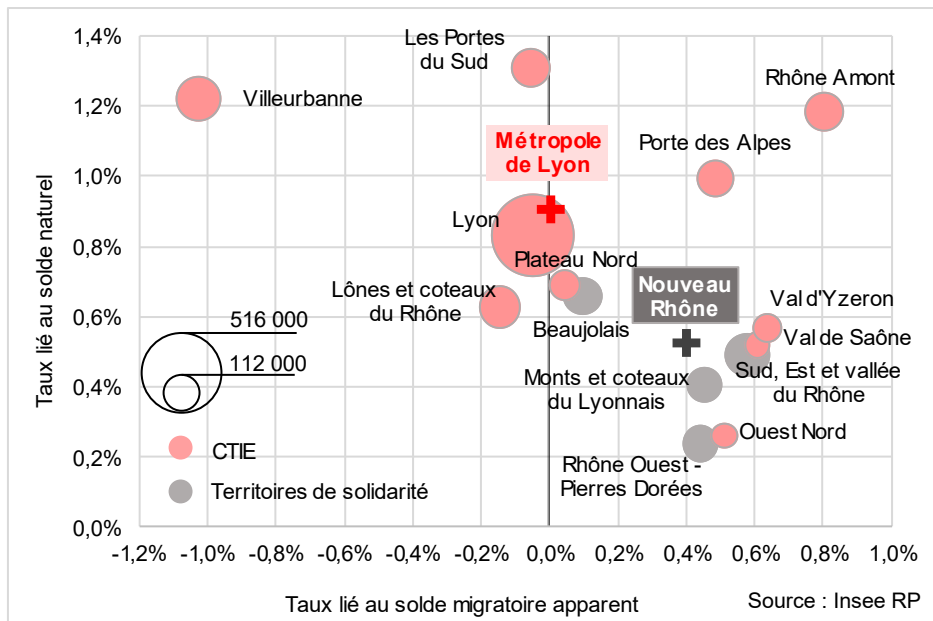
L'année 2018 avait été particulièrement favorable sur le front de l'emploi avec un recul du taux de chômage. En mars 2020, la crise sanitaire marque un coup d'arrêt dans cette dynamique. Elle impacte durement le marché de l'emploi et certains secteurs sont particulièrement touchés (hôtellerie-restauration, tourisme, événementiel).

Le Panorama proposé ici s'appuie sur un contexte d'avant COVID. Il sera intéressant de suivre attentivement le secteur de l'IAE dans les années à venir à la fois pour mesurer les impacts de la crise économique sur les structures et les publics et pour évaluer l'atterrissage opérationnel de la stratégie mise en œuvre.

Portrait socio-économique des territoires du Rhône

Des dynamiques démographiques contrastées en lien avec les caractéristiques socio-économiques des territoires

Dynamiques démographiques 2012-2017 par territoire du Rhône : poids des dimensions naturelles et migratoires



Clé de lecture : la croissance démographique de *Lônes et coteaux du Rhône* est portée exclusivement par le solde naturel positif. Le taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2012 et 2017 atteint +0,5% décomposé en +0,6% lié au solde naturel et -0,1% lié au solde migratoire apparent.

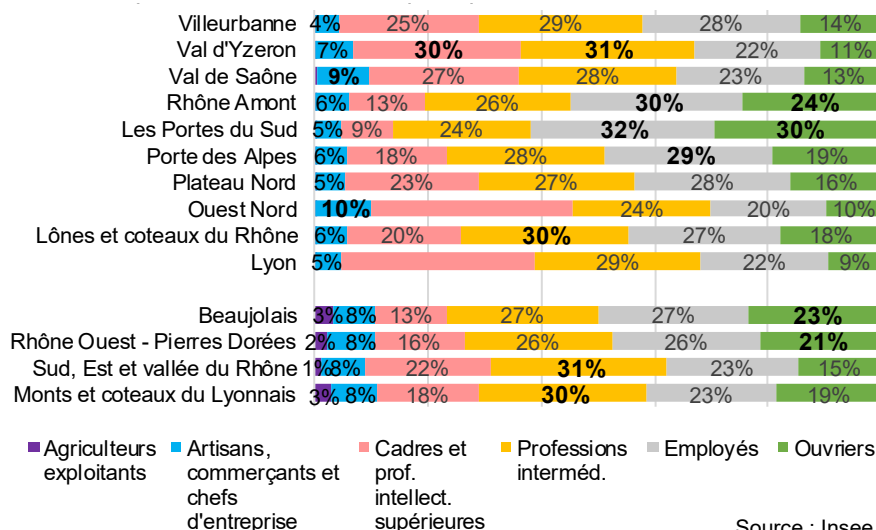
1,843 million d'habitants

Fin 2017, le Rhône compte plus de 1 843 000 habitants : 25 % résident dans le Nouveau Rhône, 75 % dans la Métropole de Lyon. Les territoires les plus peuplés sont les villes de *Lyon* et de *Villeurbanne* (respectivement 516 100 et 147 700 habitants), le territoire *Sud, Est et vallée du Rhône* (145 900) et celui des *Lônes et coteaux du Rhône* (134 000).

Une population qui croît

Entre 2012 et 2017, le nombre d'habitants du Rhône augmente de 0,9 % en moyenne chaque année. Cette moyenne cache de fortes disparités, allant de +0,2 % à *Villeurbanne* jusqu'à +2,0 % à *Rhône Amont*. La croissance est tirée par le solde naturel, avec un taux élevé dans *Les Portes du Sud*, *Villeurbanne* et *Rhône Amont*, et globalement un taux plus modeste dans les territoires du Nouveau Rhône. Trois territoires ont un solde migratoire apparent négatif : *Villeurbanne*, *Lônes et coteaux du Rhône* et *Les Portes du Sud*.

Répartition des actifs occupés par catégorie socio-professionnelle en 2016



Des territoires aux profils socio-professionnels variés

Parmi les actifs ayant un emploi résidant dans le Rhône, 28 % sont des professions intermédiaires et 25 % des employés. La part des ouvriers va de 9 % à *Lyon* à 30 % dans *Les portes du Sud*, celle des cadres de 13 % dans le *Beaujolais* à 34 % à *Lyon*. Les agriculteurs représentent 2 % des actifs occupés du Nouveau Rhône.

Emplois et actifs ne sont pas toujours localisés au même endroit

Le Rhône compte globalement plus d'emplois qu'il ne compte d'actifs occupés, un certain nombre de postes étant en effet occupés par des personnes habitants d'autres territoires. On recense en moyenne 112 emplois pour 100 actifs ayant un emploi, soit un taux de concentration de 112.

Ce taux est de 84 dans le Nouveau Rhône, territoire plus résidentiel, et de 122 dans la Métropole de Lyon.

Les actifs moins concentrés que les emplois

Les dix premières communes en nombre d'actifs concentrent 54 % des actifs occupés du Rhône, alors que les dix premières communes en nombre d'emplois concentrent 63 % des emplois du Rhône. Les emplois sont ainsi plus polarisés que les actifs, générant des déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

Certaines communes forment des pôles d'emplois importants par rapport au nombre d'actifs qui y habitent. C'est le cas par exemple dans la Métropole de Lyon pour Limonest et Dardilly (avec la présence du pôle économique ouest) ou de Marcy-l'Etoile (pôle santé), et dans le Nouveau Rhône pour Colombier-Saugnieu (aéroport Lyon-Saint Exupéry) et Pusignan, mais aussi Arnas et Villefranche-sur-Saône, Brignais, Cours, Saint-Symphorien-sur-Coise ou Tarare.

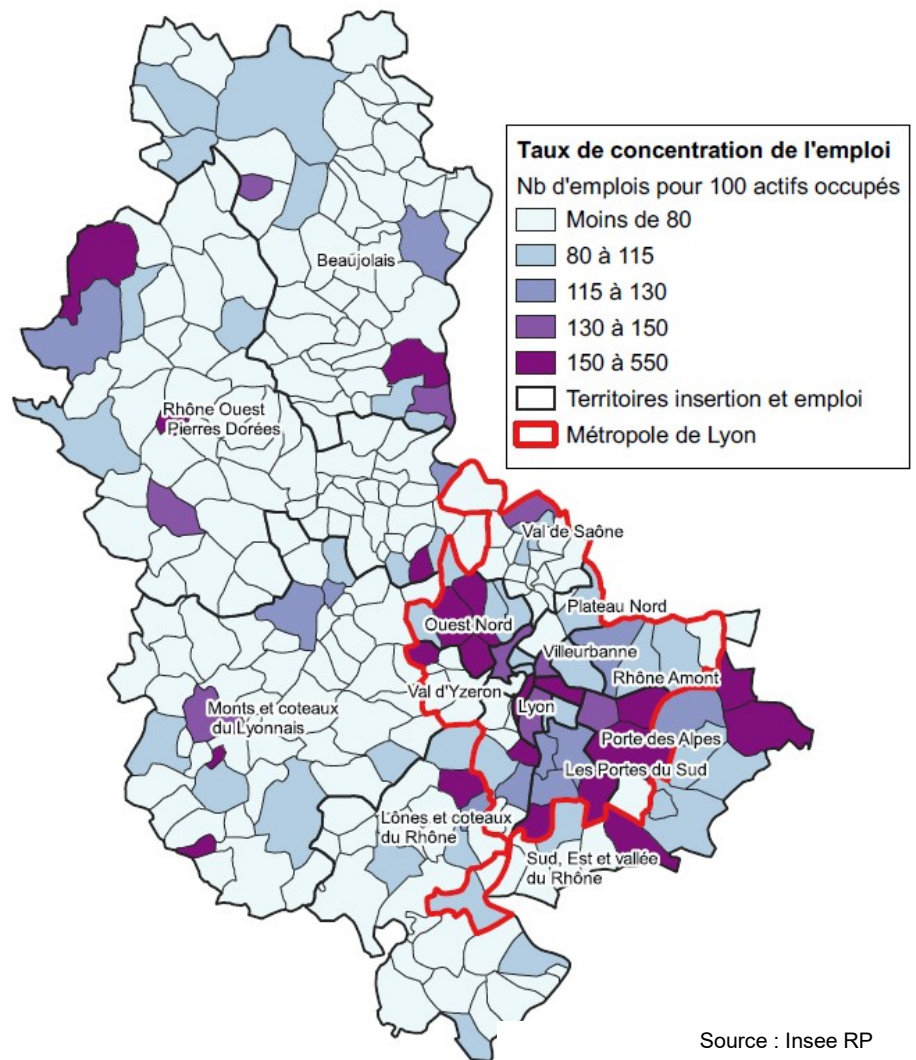
Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire apparent** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le **taux de concentration de l'emploi** présente le nombre d'emplois localisés dans une zone pour 100 actifs occupés résidant dans cette même zone.

Taux de concentration de l'emploi dans les communes du Rhône en 2017



Source : Insee RP

63 % des emplois du Rhône dans 10 communes :
Lyon, Villeurbanne, Saint-Priest, Vénissieux, Bron, Vaulx-en-Velin, Villefranche-sur-Saône, Meyzieu, Caluire-et-Cuire, Ecully

Des flux de déplacements domicile-travail nombreux, témoins du dynamisme en matière d'emploi

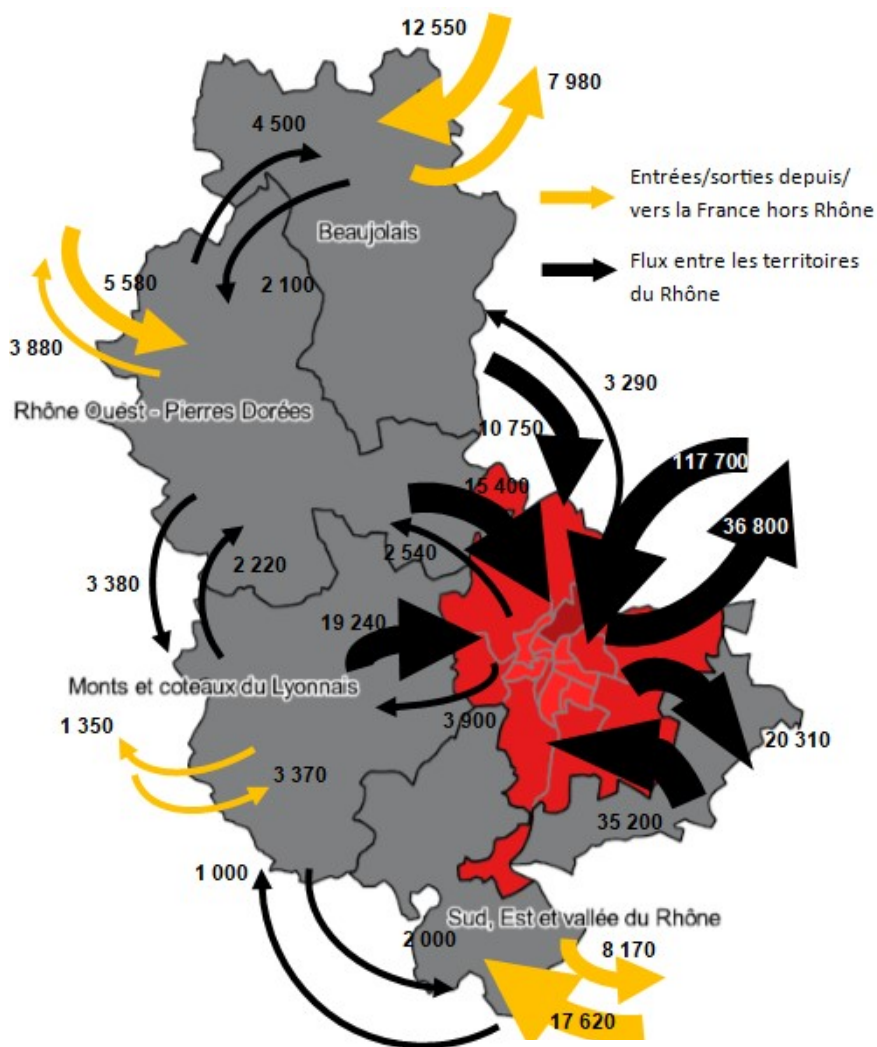
Un forte concentration des déplacements vers la Métropole de Lyon

Les flux de travailleurs les plus massifs en direction de la Métropole de Lyon, proviennent des départements voisins du Rhône, du *Sud, Est et vallée du Rhône* et des *Monts et coteaux du Lyonnais*. Un travailleur sur deux habitant dans *Sud, Est et vallée du Rhône* occupe un emploi dans la Métropole. Ce constat illustre le fort développement démographique de ce territoire qui bénéficie d'une bonne attractivité résidentielle compte tenu de sa proximité avec la Métropole et des niveaux de prix de l'immobilier encore accessibles.

De nombreux flux de déplacements avec les autres départements limitrophes

Entre 6 % et 12 % des actifs occupés se déplacent en dehors du Rhône pour se rendre à leur travail. Les parts les plus élevées s'observent dans les territoires *Sud, Est et vallée du Rhône* (12 %) et *Beaujolais* (10 %). Le *Beaujolais*, qui compte deux principaux pôles d'emploi à Villefranche-sur-Saône / Gleizé / Arnas / Limas et Belleville-sur-Saône, est le territoire dans lequel la proportion d'actifs travaillant au sein de leur territoire de résidence est la plus élevée (74 %) après la Métropole (88%). Le *Beaujolais* est également attractif pour les départements voisins avec 12 550 travailleurs entrants en provenance des autres départements. *Sud, Est et vallée du Rhône* accueille 17 620 travailleurs résidant en dehors du Rhône.

Les flux de déplacements domicile-travail au sein du Rhône en 2016



Source : Insee RP

Lieu de travail des 773 700 actifs occupés résidant dans la Métropole de Lyon en 2016

Métropole de Lyon	Beaujolais	Monts et coteaux du Lyonnais	Rhône Ouest - Pierres Dorées	Sud, Est et vallée du Rhône	Travaillent en dehors du Rhône
506 882	3 294	3 908	2 536	20 310	36 804
88,3%	0,6%	0,7%	0,4%	3,5%	6,4%

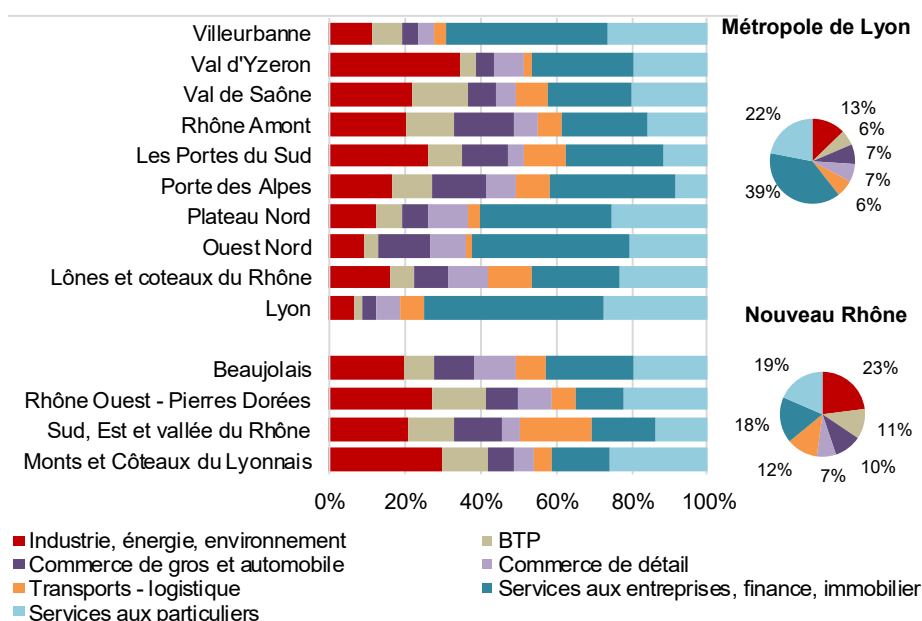
Lieu de travail des actifs occupés résidant dans les territoires de solidarité du Nouveau Rhône en 2016

	Habitent et travaillent dans le territoire	Travaillent dans la Métropole	Travaillent dans le Nouveau Rhône hors du territoire de résidence	Travaillent en dehors du département
Beaujolais	74%	13%	3%	10%
Monts et coteaux du Lyonnais	41%	43%	10%	6%
Rhône Ouest - Pierres Dorées	55%	25%	14%	6%
Sud, Est et vallée du Rhône	32%	53%	2%	12%

Clé de lecture : 53% des actifs occupés résidant dans le territoire Sud, Est et vallée du Rhône travaillent dans la Métropole de Lyon et 32% travaillent dans leur territoire de résidence

Des territoires aux spécificités sectorielles variées

Répartition des emplois salariés privés par grand secteur d'activité fin 2018



Source : Acooss-Urssaf

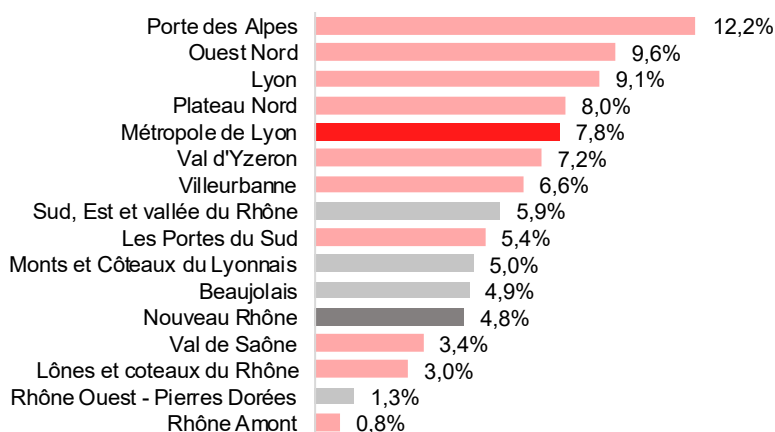
721 500 emplois salariés privés dans le Rhône

Fin 2018, 721 500 emplois salariés sont comptabilisés dans le secteur privé : 18 % sont localisés dans le Nouveau Rhône (127 200 emplois) et 82 % dans la Métropole de Lyon (594 300 emplois). Certains grands secteurs d'activité sont surreprésentés dans le Nouveau Rhône : 30 % des emplois du bâtiment et des travaux publics sont situés dans le Nouveau Rhône, 28 % de ceux de l'industrie-énergie-environnement et 28 % de ceux du transport-logistique. A l'inverse, le Nouveau Rhône n'accueille que 9 % des emplois dans les services aux entreprises. Les autres secteurs (commerce de détail, commerce de gros, services aux particuliers) ont une répartition plus proche de la moyenne.

Des territoires aux profils sectoriels variés

La répartition des secteurs d'activité au sein des différents territoires est variée. L'industrie est particulièrement présente dans *Val d'Yzeron* (35 % des emplois du territoire sont industriels) et *Monts et coteaux du Lyonnais* (30 %). Le BTP est surreprésenté dans *Val de Saône*, *Rhône Ouest - Pierres dorées* et *Rhône Amont*. Le commerce de détail représente 11 % des emplois de *Beaujolais* et de *Lônes et coteaux du Rhône*. Le transport et la logistique accueillent près d'un emploi sur cinq du territoire *Sud, Est et vallée du Rhône* (du fait notamment de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry). Les services aux entreprises se trouvent en forte proportion dans les territoires de la Métropole de Lyon et en particulier à Lyon (où ils représentent 47 % des emplois). Quant aux services aux particuliers, ils forment plus d'un quart des emplois de *Lyon*, de *Villeurbanne* et de *Monts et coteaux du Lyonnais* (mais moins de 10 % de *Porte des Alpes*).

Evolution des emplois salariés privés dans les territoires entre 2015 et 2018 (en %)



Source : Acooss-Urssaf

Définition

Le champ du secteur privé Acooss-Urssaf couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel (donc hors secteur public), mais exclut les établissements relevant du régime agricole et les particuliers employeurs.

Une dynamique de création d'emplois plus ou moins forte selon les territoires

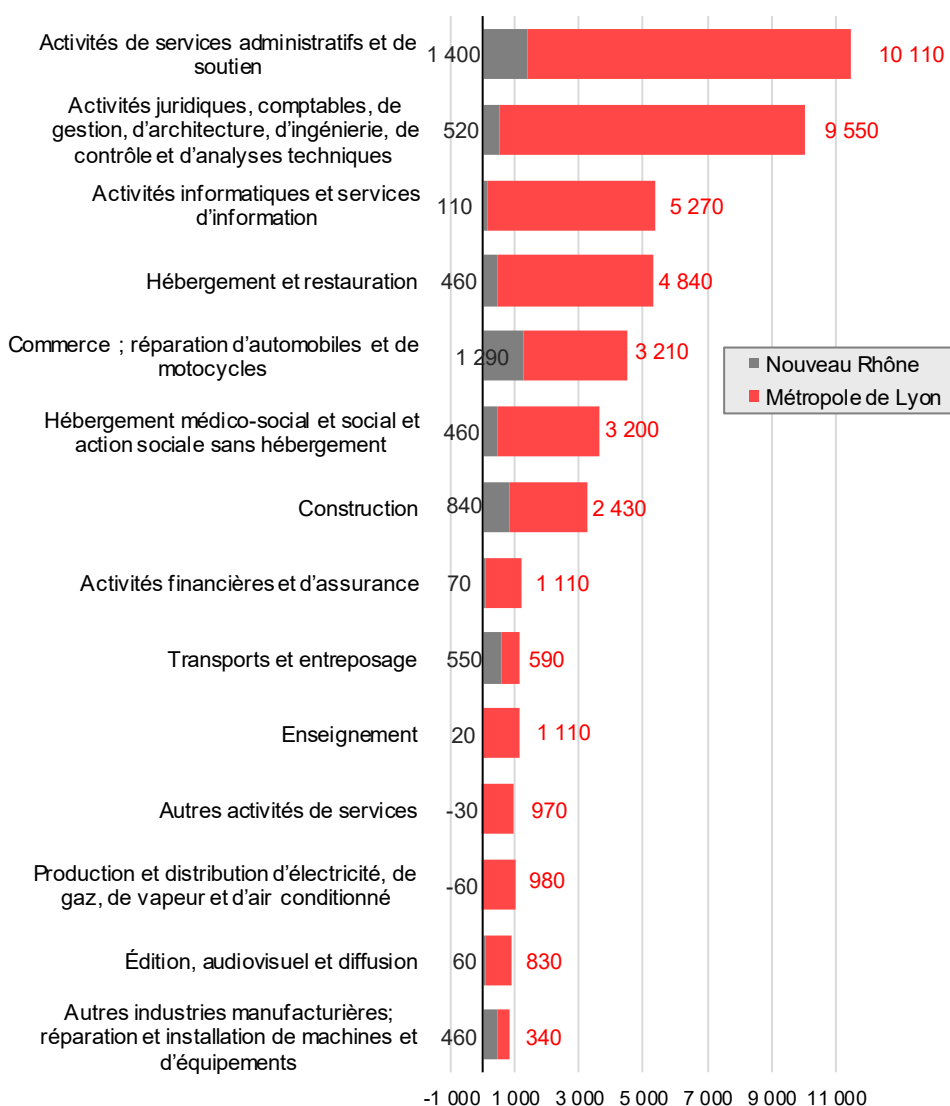
Entre 2015 et 2018, le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé progresse de 7,8 % dans la Métropole de Lyon et de 4,8 % dans le Nouveau Rhône, soit une création nette de 48 800 emplois pour l'ensemble du Rhône. Cette croissance est tirée par les services aux entreprises, qui créent à eux seuls 29 400 emplois.

Les différents territoires enregistrent des évolutions contrastées, avec des croissances d'emplois comprises entre +0,8 % à *Rhône Amont* (qui enregistre des pertes d'emplois dans l'industrie, le transport-logistique et les services aux entreprises) et +12,2 % à *Porte des Alpes* (qui présente de fortes hausses dans le BTP, le transport-logistique et les services aux entreprises). Au sein du Nouveau Rhône, c'est le territoire *Sud, Est et vallée du Rhône* qui connaît la dynamique la plus forte (+5,9 %), avec une hausse marquée dans le commerce de détail.

Des secteurs qui tirent la croissance des emplois, notamment dans les services aux entreprises

Deux secteurs contribuent à la création d'environ 11 000 emplois chacun dans le Rhône : les activités de services administratifs et de soutien (intérim, services de sécurité, activités de nettoyage...), ainsi que les activités juridiques, comptables, de gestion, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques. Dans le Nouveau Rhône, des gains d'emplois significatifs se font dans le commerce (+1 290 emplois) et la construction (+840). Dans la Métropole de Lyon, ce sont les activités informatiques (+5 270 emplois) et l'hébergement - restauration (+4 840).

Les 15 secteurs ayant gagné plus de 500 emplois entre 2015 et 2018 à l'échelle du Rhône

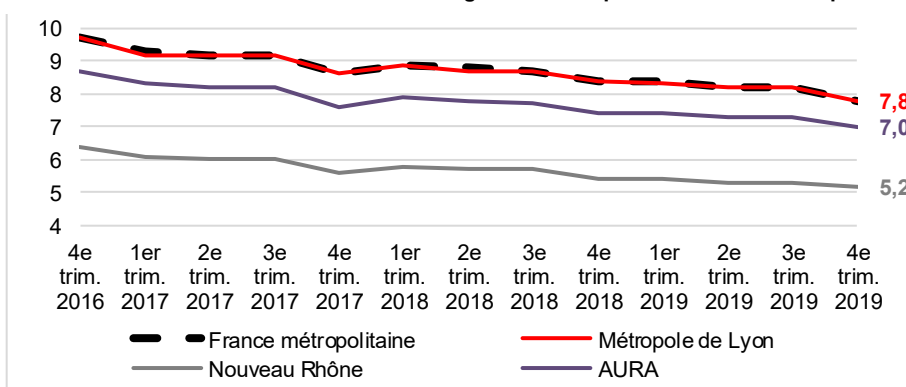


Clé de lecture : Entre 2015 et 2018, les activités de services administratifs et de soutien ont gagné 11 510 emplois : 10 110 dans la Métropole de Lyon et 1 400 dans le Nouveau Rhône. Dans les autres activités de services, le gain net sur trois ans est de 940 emplois : 970 emplois créés dans la Métropole de Lyon mais 30 emplois perdus dans le Nouveau Rhône.

Source : Acof - Urssaf

Un début d'embellie sur le front du chômage malheureusement interrompu par la crise sanitaire de 2020

Taux de chômage trimestriels dans la Métropole de Lyon, le Nouveau Rhône, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la France métropolitaine



Source : Insee

Un taux de chômage en baisse régulière

Le taux de chômage a connu une baisse assez régulière et généralisée depuis 2016. Il atteint 7,8 % dans la Métropole de Lyon fin 2019, et 5,2 % dans le Nouveau Rhône, qui est avec le Cantal, le département ayant le plus faible taux de chômage de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

155 000 demandeurs d'emploi dans le Rhône

Fin 2019, le Rhône compte près de 155 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C : 82 % sont dans la Métropole de Lyon et 18 % dans le Nouveau Rhône. Entre 2016 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi progresse* de 2,4 % (soit + 3 670 personnes), malgré un recul de la catégorie A : le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi exerçant une activité partielle s'accroît.

L'évolution dans le Nouveau Rhône (+1,6 %) est plus favorable que dans la Métropole de Lyon (+2,6 %), avec de grandes disparités au sein de la Métropole, entre territoires en baisse (*Val de Saône, Porte des Alpes...*) et territoires en forte hausse (*Lônes et coteaux du Rhône, Plateau Nord...*).

Définitions

Le **taux de chômage** est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs (au sens du Bureau international du travail) et la population active (personnes occupant un emploi et chômeurs) estimée au lieu de résidence.

Les **demandeurs d'emploi de catégorie A** sont des personnes sans emploi inscrites à Pôle Emploi, tenues d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. **Les catégories B et C** ont exercé une activité réduite (cat. B : moins de 78 heures au cours du mois ; cat. C : plus de 78 heures).

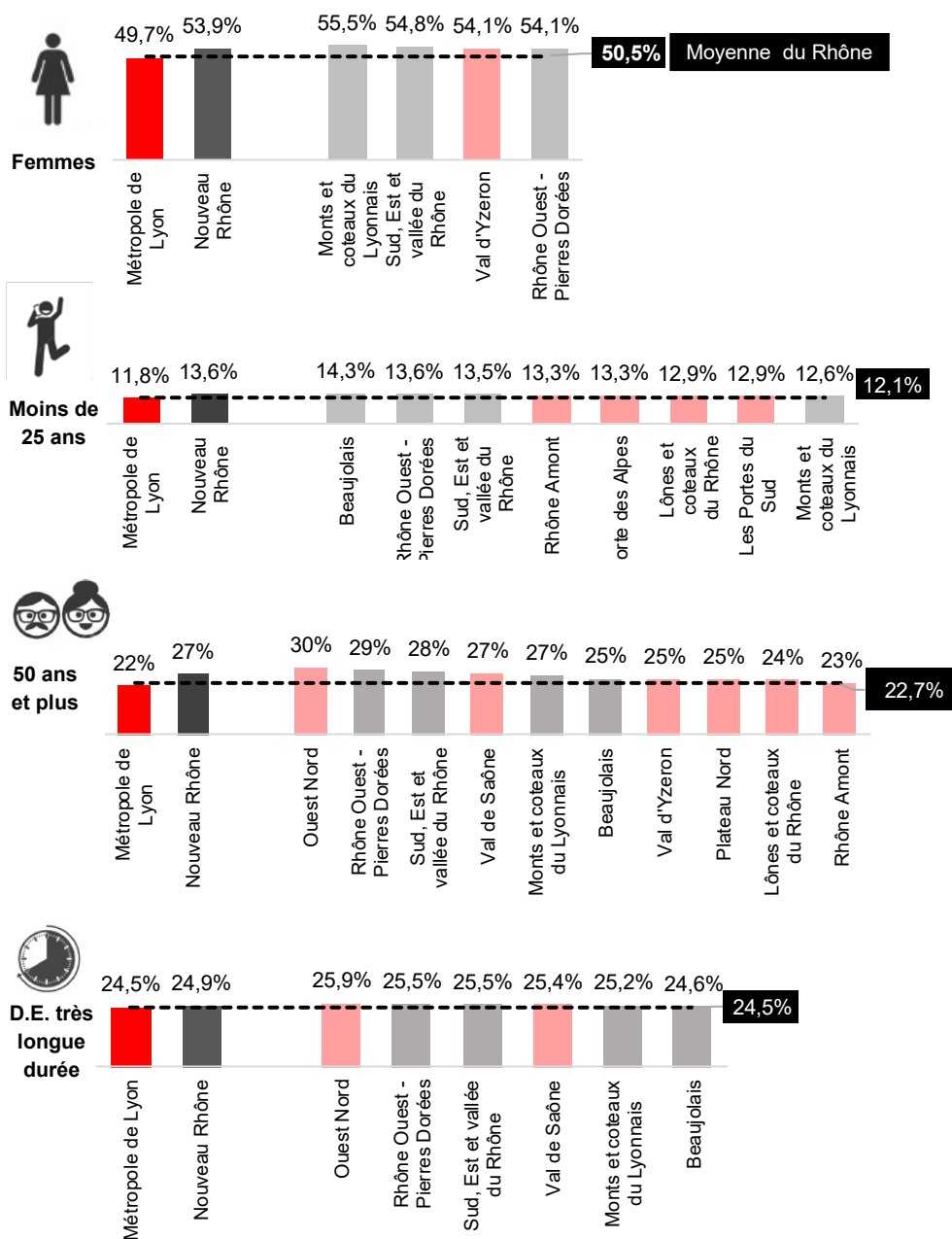
* Un nombre de demandeurs d'emploi en hausse combiné à une baisse du taux de chômage indique que la population active (regroupant les chômeurs et les actifs en emploi) a plus progressé que le nombre de demandeurs d'emploi. De plus, l'Insee et Pôle emploi utilisent deux méthodes de calcul différentes.

Evolution 2016-2019 des demandeurs d'emploi dans les territoires insertion-emploi

	Demandeurs d'emploi cat. A, B, C			Demandeurs d'emploi cat. A	
	Nombre fin 2019	Evol. 2016/2019 (%)	Evol. 2016/2019 (nb)	Nombre fin 2019	Evol. 2016/2019 (%)
Rhône (ancien périm.)	154 886	+2,4%	3 672	93 657	-1,3%
Nouveau Rhône	28 618	+1,6%	438	16 070	-2,7%
Monts et coteaux du Lyonnais	5 502	+2,0%	106	2 915	-2,6%
Sud, Est et vallée du Rhône	7 905	+1,9%	146	4 530	-1,4%
Rhône Ouest - Pierres Dorées	6 389	+1,7%	109	3 555	-2,8%
Beaujolais	8 822	+0,9%	77	5 070	-3,8%
Métropole de Lyon	126 268	+2,6%	3 234	77 587	-1,0%
Lyon	47 768	+3,1%	1 457	28 816	-0,6%
Lônes et coteaux du Rhône	11 370	+4,8%	516	6 933	+2,3%
Ouest Nord	3 094	+3,5%	105	1 959	-0,7%
Plateau Nord	6 684	+3,9%	253	4 132	+1,6%
Porte des Alpes	9 808	-0,3%	-31	5 998	-4,1%
Les Portes du Sud	12 693	+3,5%	430	8 152	-0,0%
Rhône Amont	12 024	+1,1%	129	7 542	-1,7%
Val de Saône	3 161	-1,3%	-41	1 909	-7,2%
Val d'Yzeron	3 745	-0,3%	-10	2 257	-1,8%
Villeurbanne	15 921	+2,7%	426	9 889	-2,3%

Source : Pôle Emploi - STMT - données brutes

Surreprésentation de certains profils de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C selon les territoires fin 2019



Source : Pôle Emploi - STMT - données brutes

Plus de femmes parmi les demandeurs d'emploi dans le Nouveau Rhône

Si l'on regarde les spécificités des différents territoires du Rhône, on constate une surreprésentation des femmes parmi les demandeurs d'emploi, dans tous les territoires du Nouveau Rhône, en particulier dans les *Monts et coteaux du Lyonnais* (55,5 % contre 50,5 % en moyenne dans le Rhône). A l'inverse, on dénombre 46,8 % de femmes parmi les demandeurs d'emploi dans *Les Portes du Sud*.

Les 50 ans et plus comme les jeunes en proportion moins importante dans la Métropole

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 12,1 % des demandeurs d'emploi du Rhône. Cette part atteint 14,3 % dans la *Beaujolais*.

Les disparités entre territoires sont plus importantes pour les personnes de 50 ans et plus. Elles représentent moins de 20 % des demandeurs d'emploi à *Lyon* et près de 30 % à *Ouest Nord* et globalement 27 % dans le Nouveau Rhône.

Près d'un quart de demandeurs d'emploi de très longue durée

Dans le Rhône, 38 000 personnes sont inscrites à Pôle Emploi depuis deux ans ou plus, soit près d'un demandeur d'emploi sur quatre. Elles ont pu exercer des activités réduites en catégories B ou C pendant cette période. C'est le territoire *Ouest Nord* qui a la plus forte proportion (25,9 %), la plus faible se trouvant à *Val d'Yzeron* (22,1 %).

Définition

Les demandeurs d'emploi (DE) de très longue durée sont des personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B ou C depuis au moins deux ans.

5,2 % de la population du Rhône couverte par le RSA fin 2019

Une concentration de la précarité dans l'est et le sud de la Métropole

Fin 2019, près de 40 600 foyers de la Métropole de Lyon sont allocataires du RSA et 5 300 dans le Nouveau Rhône.

Les populations les plus concernées par la pauvreté monétaire habitent les *Portes du Sud*, *Rhône Amont* et *Villeurbanne* ou encore le *Beaujolais* pour le Nouveau Rhône, territoires au sein desquels sont localisés les principaux quartiers de la Politique de la ville (QPV).

Des disparités marquées entre les territoires du Rhône

La part de la population couverte par le RSA est deux fois et demi moindre dans le Nouveau Rhône que dans la Métropole de Lyon (respectivement 2,5 % et 6,2 %).

Une surreprésentation des travailleurs pauvres et modestes dans le Nouveau Rhône

Sur les 45 922 foyers percevant le RSA que compte le département du Rhône, 11,5 % résident dans le Nouveau Rhône.

S'agissant de la prime d'activité, le Nouveau Rhône accueille 18 % des foyers allocataires du Rhône. Ce résultat illustre une présence plus marquée de travailleurs en situation de pauvreté monétaire sur ce territoire.

Evolution 2016-2019 du nombre de bénéficiaires du RSA et principales caractéristiques fin 2019

	Ménages allocataires du RSA			Ménages allocataires de la prime d'activité fin 2019	Part de la pop. couverte par le RSA* fin 2019 (%)
	Nb. fin 2019	Evol. 16/19 (%)	Evol. 16/19 (nb)		
Total Rhône	45 922	+3,6%	+1 577	125 240	5,2%
Nouveau Rhône	5 290	+1,5%	+80	22 611	2,5%
Monts et coteaux du Lyonnais	814	+15,5%	+109	4 393	1,6%
Sud, Est et vallée du Rhône	1 090	+7,9%	+80	6 028	1,5%
Rhône Ouest - Pierres Dorées	1 177	+0,5%	+6	4 951	2,4%
Beaujolais	2 209	-4,9%	-115	7 239	4,6%
Métropole de Lyon	40 632	+3,8%	+1 497	102 629	6,2%
Lyon	14 376	+1,3%	+183	40 449	5,1%
Lônes et coteaux du Rhône	3 445	+8,6%	+272	8 670	5,7%
Ouest Nord	707	+19,0%	+113	2 396	2,7%
Plateau Nord	2 122	+5,9%	+119	5 218	6,1%
Porte des Alpes	2 908	+0,6%	+16	8 016	5,8%
Les Portes du Sud	5 137	+3,9%	+195	9 108	11,4%
Rhône Amont	4 344	+6,7%	+272	8 722	8,9%
Val de Saône	727	+4,9%	+34	2 601	2,8%
Val d'Yzeron	746	+7,0%	+49	2 999	2,6%
Villeurbanne	6 120	+4,2%	+244	14 450	8,6%

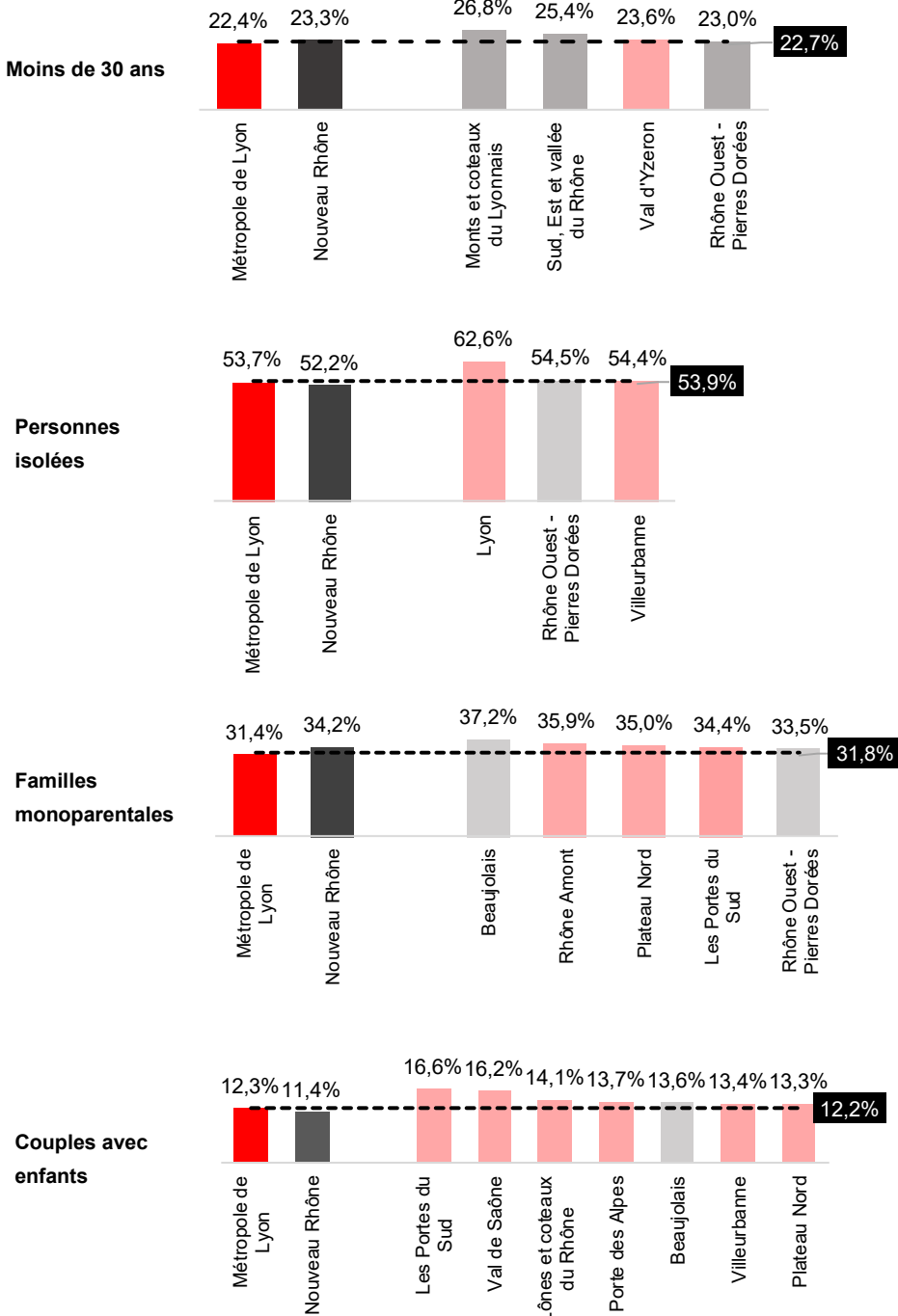
Sources : Caf - Insee RP

Définition

La **part de la population couverte par le RSA** est le nombre de personnes couvertes (ensemble des personnes membres des foyers allocataires) par le RSA fin 2019 (source : Caf du Rhône) rapporté à la population 2017 (source : Insee - RP 2017) exprimé en pourcentage.

*Cette part est seulement indicative car son calcul s'appuie sur deux sources distinctes se rapportant à deux années différentes.

Surreprésentation de certains profils de bénéficiaires du RSA selon les territoires fin 2019



Source : Caf

Note : Les territoires *Ouest Nord*, *Val de Saône* et *Val d'Yzeron* ont été exclus de l'analyse des profils car trop de communes étaient en secret statistique ce qui rend impossible le calcul de totaux par CTIE. Pour les mêmes raisons, *Monts et coteaux du Lyonnais* et *Sud, Est et vallée du Rhône* sont également exclus de l'analyse selon la composition familiale.

Davantage de jeunes parmi les allocataires du RSA dans le Nouveau Rhône

22,7 % des allocataires ont moins de 30 ans dans le Rhône fin 2019. La Métropole se situe en deçà avec 22,4 %. Trois des quatre territoires du Nouveau Rhône présentent des proportions de jeunes plus élevées que la moyenne. Les territoires avec les taux les plus élevés sont *Monts et coteaux du Lyonnais* (26,8 %) et *Sud, Est et vallée du Rhône* (25,4 %). A l'inverse, *Porte des Alpes*, *Rhône Amont* et les *Portes du Sud* ont des taux autour de 20 %.

Les personnes isolées largement majoritaires dans Lyon et Villeurbanne

On observe une surreprésentation des personnes isolées parmi les bénéficiaires du RSA dans *Lyon* et *Villeurbanne* (respectivement 62,6 % et 54,4 %) conformément à la typologie des ménages sur ces territoires.

Une surreprésentation des familles monoparentales dans le Nouveau Rhône

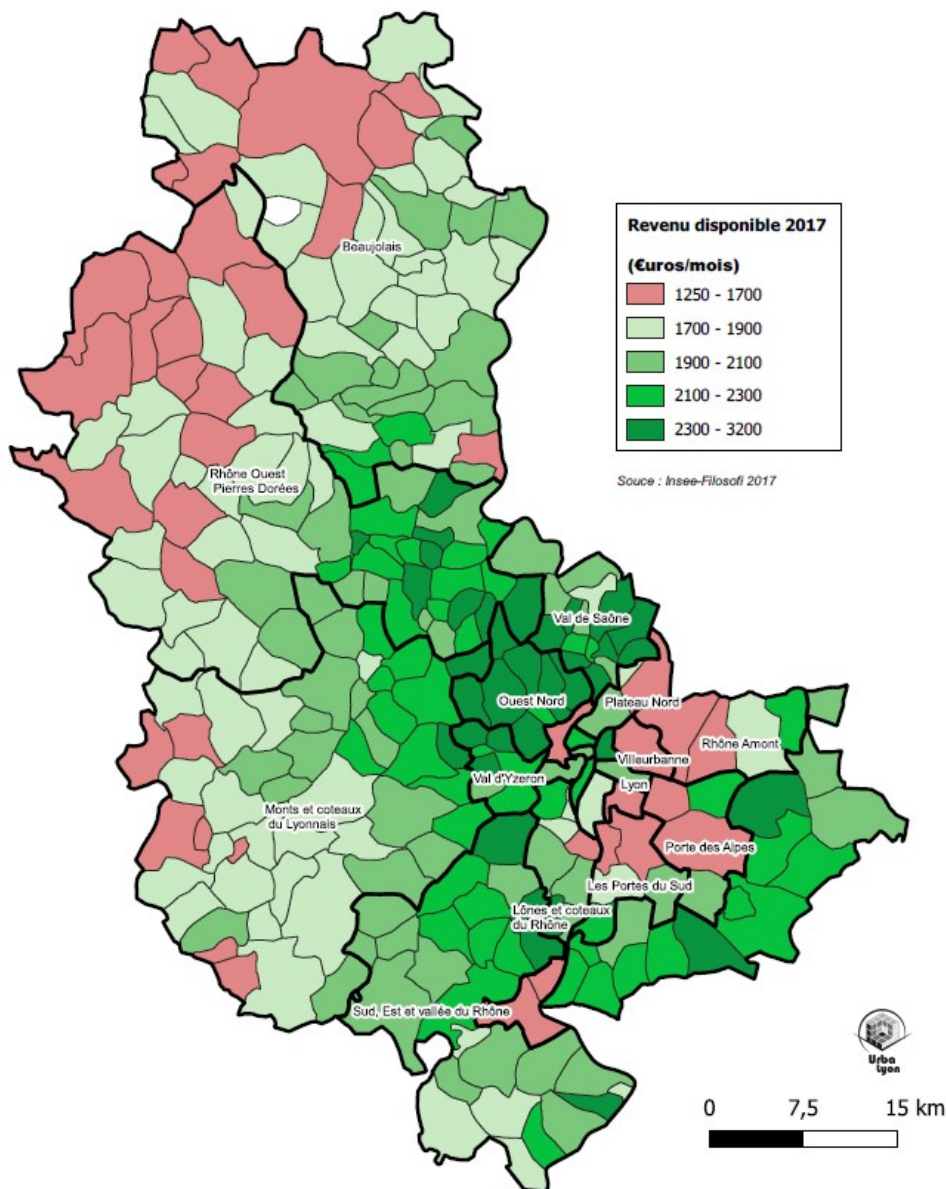
Le Nouveau Rhône présente un taux de familles monoparentales parmi les BRSA près de 3 points supérieurs à celui de la Métropole de Lyon avec 34,2 %. Ce taux atteint 37,2 % dans le *Beaujolais*. Il est également supérieur à la moyenne dans trois CTIE de l'arc Est-Sud-est de la Métropole qui concentrent la plupart des quartiers en politique de la Ville.

Une surreprésentation des couples avec enfant(s) dans la majorité des CTIE de la Métropole

Portes du Sud et *Val de Saône* se caractérisent par une plus forte proportion de couples avec enfant(s) parmi les allocataires du RSA (respectivement 16,6 % et 16,2 % contre 12,2 % en moyenne dans le Rhône).

Des revenus inégalement répartis

Revenu disponible médian mensuel par unité de consommation par commune en 2017



Source : Insee - Filosofi

De grandes disparités de revenus par commune

Que ce soit dans le Nouveau Rhône ou dans la Métropole de Lyon, les disparités de revenu disponible sont importantes. La commune du Rhône où le revenu est le plus faible est Vaulx-en-Velin (revenu disponible médian de 1 290 euros par mois en 2017), le plus élevé Saint-Didier-au-Mont-d'Or (3 180 euros). Toutes deux sont dans la Métropole de Lyon. Dans le Nouveau Rhône, les deux extrêmes sont Tarare (1 500 euros) et Dommartin (2 630 euros).

Une géographie marquée

Les communes les plus riches (plus de 2 300 euros) sont principalement situées dans la deuxième couronne lyonnaise, dans les territoires *Ouest Nord*, *Val de Saône*, *Val d'Yzeron* et *Sud, Est et vallée du Rhône*.

Les communes où le revenu médian est le plus faible (moins de 1 700 euros) se situent surtout dans la première couronne urbaine à l'Est de Lyon (de Rillieux-la-Pape à Pierre-Bénite en passant par Villeurbanne, Vénissieux ou Saint-Fons), dans les territoires les plus à l'Ouest du Nouveau Rhône (Deux-Grosnes, Cours, Thizy-les-Bourgs, Amplepuis, Sainte-Foy-l'Argentière...), ainsi que dans trois autres grandes communes isolées (Givors et Grigny, Villefranche-sur-Saône).

Définitions

Le **revenu médian** est le revenu qui partage la population en deux parties égales : 50 % des ménages a un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian.

L'**unité de consommation** est un système de pondération qui permet la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages.

Panorama de l'insertion par l'activité économique dans le Rhône en 2018

" L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. "

Article L5132-1 du code du travail

Remerciements

Les données 2018 présentées sont issues du système de l'agence de services et de paiement (ASP). Les extractions ont été réalisées par la DIRECCTE UD 69.

Les mesures phares du Pacte d'ambition

- libérer le potentiel de création d'emplois des SIAE en les soutenant financièrement et en outillant leur développement,
- faciliter et développer la formation pour les salariés en parcours d'insertion,
- former pour développer une vision commune des objectifs de l'inclusion,
- penser de nouvelles façons de créer des partenariats (publics privés),
- accélérer le déploiement des clauses sociales dans la commande publique et privée,
- favoriser les passerelles avec les entreprises pour accroître les débouchés vers l'emploi durable,
- réformer la gouvernance et promouvoir une animation coordonnée au plus près des besoins et renforcer l'action sur les territoires prioritaires,
- simplifier et professionnaliser le fonctionnement des acteurs en créant la Plateforme de l'Inclusion.

Les SIAE, structures économiques engagées pour l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi

Une mission économique, sociale et sociétale

Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des structures de l'économie sociale et solidaire conventionnées par l'Etat. Elles accompagnent des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de les aider à intégrer durablement le marché du travail. En conséquence, elles doivent concilier performance économique et projet social.

Quatre types de structure composent le secteur de l'AIE :

- Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) : ils proposent des activités de production de biens et services et ont pour spécificité « de mettre en place des parcours centrés sur l'accompagnement social et la formation, majoritairement à temps partiel pour les publics *a priori* (les plus) éloignés de l'emploi ».
- Les entreprises d'insertion (EI) : elles développent des parcours d'insertion sur des activités de production de biens et services sur tout secteur d'activité.
- Les associations intermédiaires (AI) : elles construisent des parcours d'insertion basés sur la mise à disposition de personnes auprès de particuliers essentiellement.
- Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) : elles proposent de la mise à disposition de salariés en entreprises pour l'acquisition de compétences professionnelles et d'expérience en entreprise.

Même si, à l'exception des ACI, les SIAE évoluent dans le secteur concurrentiel, des financements publics, de l'Etat ou des collectivités, leur sont attribués.

Le public accompagné dans ces structures est souvent en situation de précarité : par rapport à l'ensemble des actifs, ce sont des personnes qui résident plus souvent en quartier politique de la ville, qui en proportion sont plus bénéficiaires de minima sociaux, qui sont plus souvent demandeurs d'emploi de très longue durée (2 ans et plus).

La mission des SAE implique des partenariats institutionnels et associatifs ainsi que des liens avec les services d'action sociale des collectivités. L'enjeu d'inclusion des personnes par l'emploi nécessite en outre une connaissance du tissu économique local.

Une transformation du secteur engagée

Le Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique publié fin 2019, en identifiant l'IAE comme « un des leviers les plus pertinents et les plus puissants » pour une société plus inclusive, jette les bases d'un secteur repensé et rénové. L'objectif national affiché est d'augmenter de 20 % chaque année le nombre de personnes accompagnées d'ici 2022.

La plateforme de l'Inclusion prévue dans le Pacte est entrée en vigueur sur le territoire à partir de juin 2020. La Métropole de Lyon est par ailleurs engagée dans l'expérimentation du nouveau service public de l'insertion (SPI).

La panorama chiffré de l'IAE dresse un état des lieux objectif de la situation en 2018. Il doit permettre de nourrir la réflexion quant aux contours futurs du secteur sur le territoire.

Les SIAE à la croisée des politiques de l'emploi et du développement économique, pour l'inclusion

Les structures de l'IAE évoluent dans un écosystème multipartite

Le projet de l'IAE implique la réussite économique doublée d'un projet social ambitieux de remise en emploi de personnes qui en sont éloignées. Les SIAE évoluent de ce fait dans un écosystème composé de nombreux partenaires.

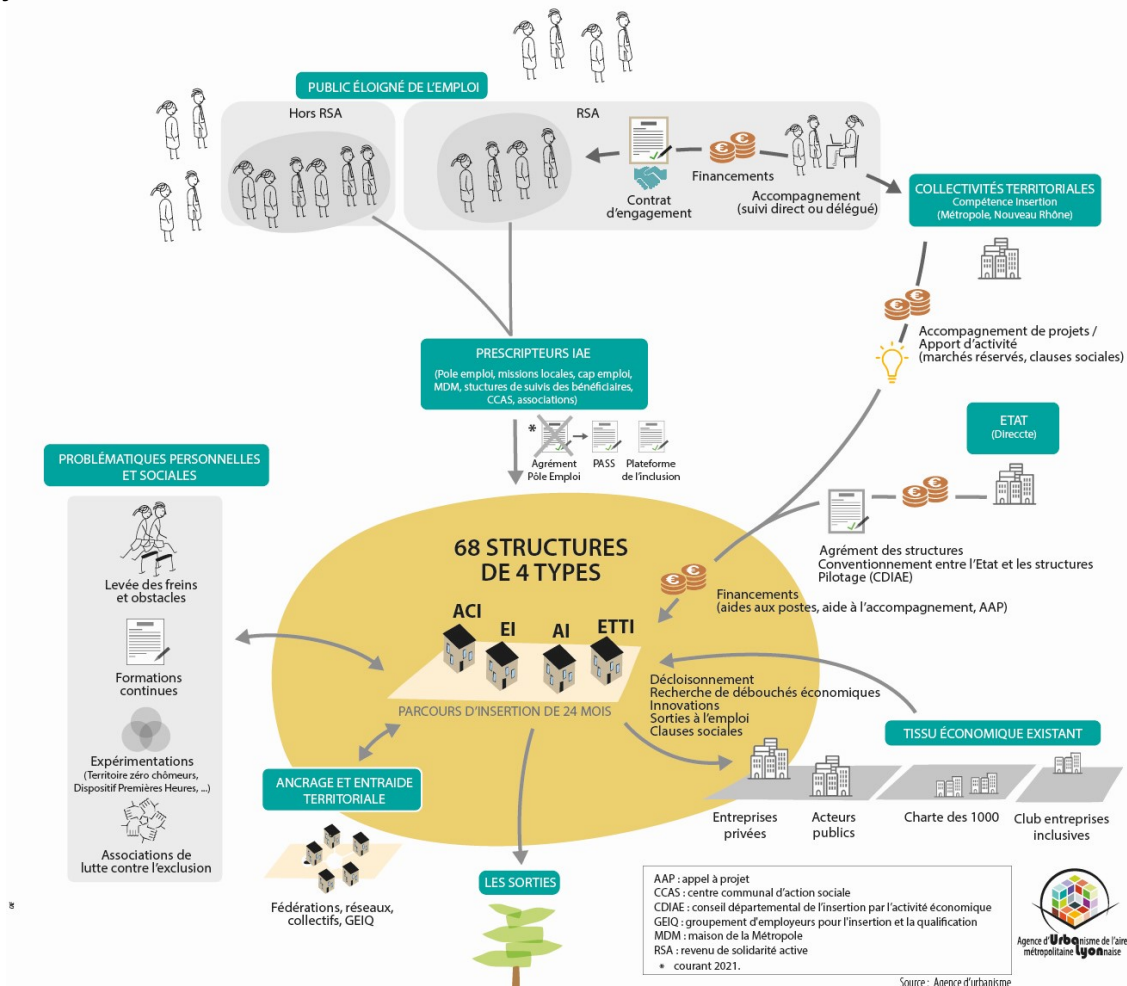
Les SIAE, comme acteurs économiques, poursuivent la performance économique pour la viabilité des structures. Elles créent des liens forts avec le tissu économique du territoire à la fois pour disposer de débouchés, pour investir de nouvelles filières en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

La mission des SIAE nécessite en outre une proximité forte avec les pi-

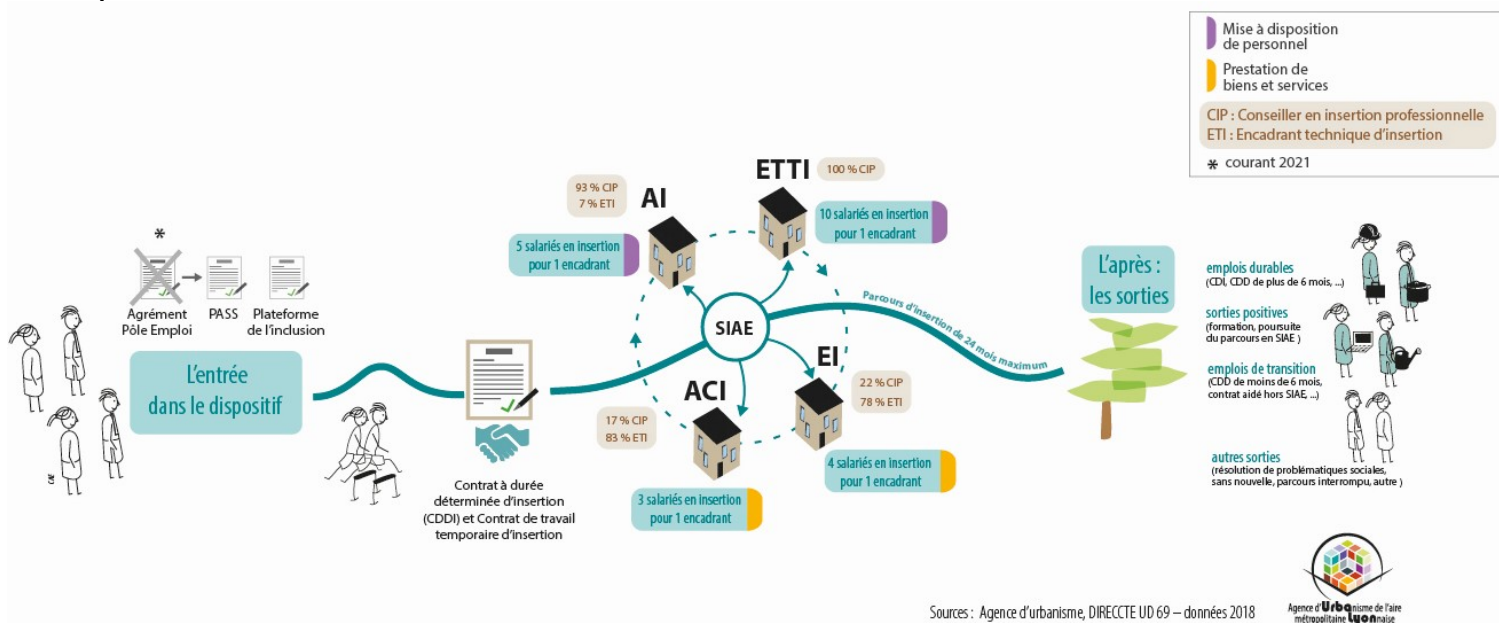
lots institutionnels de l'IAE (Etat, Collectivités, Pole Emploi) et les acteurs associatifs, piliers souvent indispensables pour aider à lever les freins périphériques à l'emploi.

Les bénéficiaires du RSA sont un public cible de l'IAE. Facilement « repérables » et éloignés de l'emploi, ils sont incités par les acteurs publics à s'engager dans un parcours d'insertion.

L'écosystème de l'IAE dans le Rhône



Les parcours dans l'IAE



Les clauses sociales, pourvoyeuses d'opportunités économiques pour les SIAE

Les clauses sociales sont un levier juridique pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi qui s'appuie sur les entreprises intervenant sur les marchés publics ou privés. En 2019, elles ont généré plus d'un million d'heures d'insertion sur le territoire de la Métropole de Lyon et bénéficié à 3 000 personnes*.

La Métropole de Lyon est la principale structure génératrice d'heures d'insertion sur le territoire grâce à sa commande publique (442 700 heures en 2019). Elle a quadruplé le nombre d'heures d'insertion depuis 2015 (tous types de marchés confondus), tout en innovant pour développer la diversification des marchés concernés.

Les SIAE, dans la réalisation des clauses sociales, interviennent selon trois modalités : soit par la mise à disposition de personnel en insertion auprès d'entreprises attributaires de marchés ; soit en remportant elles-mêmes des marchés d'insertion ou des marchés réservés, qui leur permettent de faire travailler leurs publics sur les prestations demandées; soit en sous-traitance ou co-traitance auprès des entreprises prestataires.

La Métropole est engagée dans une démarche de soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), notamment en lui réservant certains marchés publics, pour un montant supérieur à 3M€ en 2019. Ces marchés ont généré 107 000 heures d'insertion en 2019 (75 300 en 2018).

*Estimation Agence

Pour en savoir plus : *Observatoire des clauses sociales de la Métropole de Lyon*, Résultats de l'année 2019, Edition 2020, Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) et Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Données de cadrage des structures de l'IAE en 2018

82% des structures du Rhône localisées dans la Métropole

68 structures d'insertion par l'activité économique sont implantées dans le Rhône: 23 ateliers et chantiers d'insertion (ACI), 26 entreprises d'insertion (EI), 12 associations intermédiaires (AI), 7 entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

56 des 68 structures sont localisées dans la Métropole de Lyon.

Des structures essentiellement associatives

74% des SIAE sont associatives, 16% sont des sociétés, 10% ont d'autres statuts. Mais cette répartition globale masque des différences importantes selon les types de structure.

La quasi-totalité des ACI est de statut associatif (un seul est une fondation). Toutes les AI du territoire sont associatives. La moitié des EI sont des associations et plus d'un tiers des sociétés. Les ETTI ont des statuts juridiques plus diversifiés : 3 ETTI sont des associations, 2 sont des sociétés et 2 sont d'un autre statut. La variété des statuts est essentiellement présente dans la Métropole.

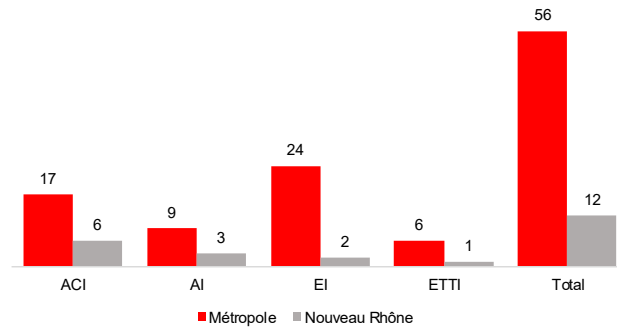
6 350 personnes accompagnées en 2018

En 2018, les SIAE du territoire emploient 611 ETP permanents soit 879 personnes. Elles ont accompagné 6 346 personnes ce qui correspond à 1 874 ETP.

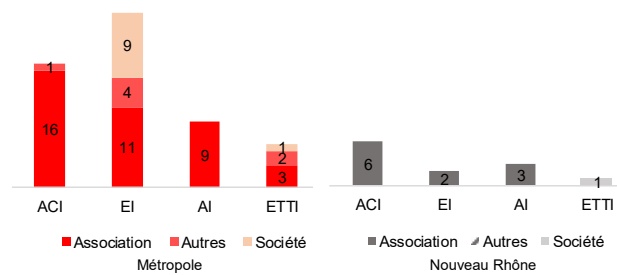
Au 31/12/2018, 3 968 personnes ont un contrat de travail en cours dans une structure de l'IAE.

88 % des personnes en insertion sont accompagnées par une structure métropolitaine. Les structures du Nouveau Rhône accompagnent majoritairement leur public *via* des AI.

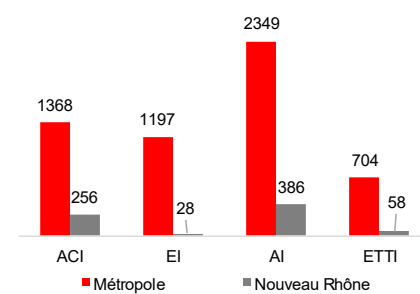
Structures d'insertion par l'activité économique par type en 2018



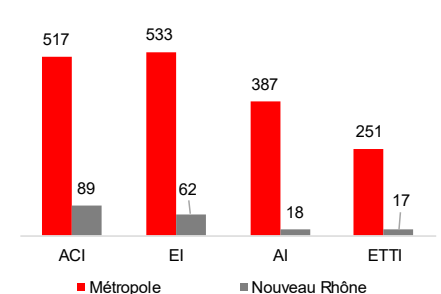
Statut juridique des structures en 2018



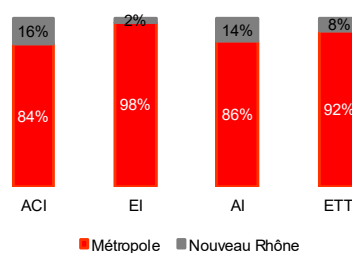
Nombre de salariés en insertion en 2018



Equivalent temps plein d'insertion en 2018

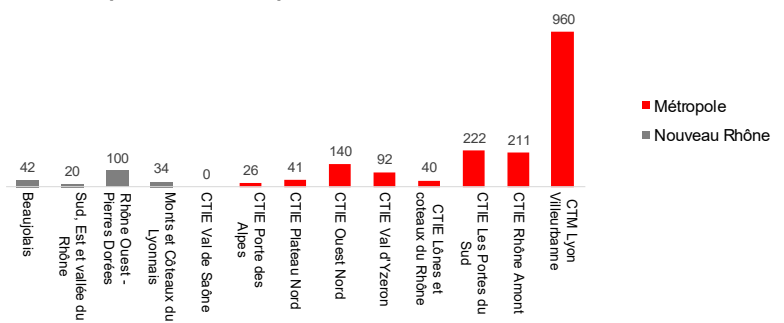


Public accompagné en 2018



Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Nombre de postes financés par territoire dans le Rhône en 2018

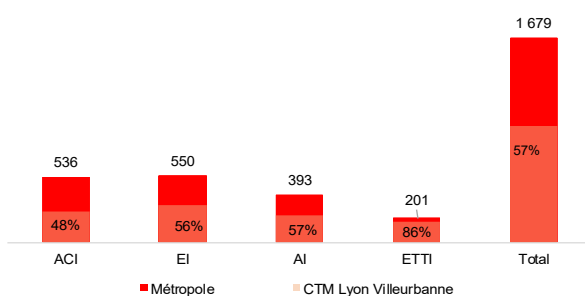


Une forte concentration de l'offre d'insertion sur Lyon Villeurbanne

Les structures sont essentiellement localisées sur le territoire de la Métropole de Lyon et la moitié des structures de la Métropole (52 %) sont implantées dans la CTM Lyon Villeurbanne. A l'opposé, aucune structure n'est présente dans le CTIE du Val de Saône.

Sur les 1 875 postes financés en 2018, 1 680 concernent les structures de la Métropole dont plus de la moitié (57 %) sont installées sur la CTM Lyon Villeurbanne (960 postes).

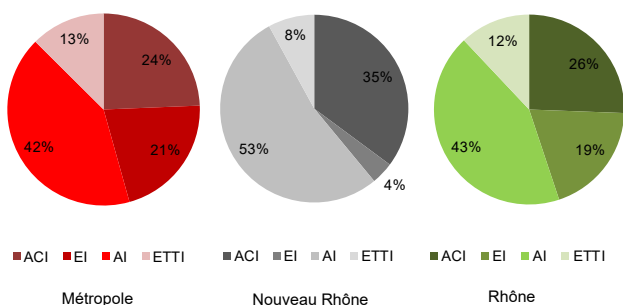
Nombre de postes dans la Métropole et part de la CTM Lyon Villeurbanne en 2018



Des salariés en insertion répartis inégalement entre les quatre types de structures

Au total dans le Rhône, les ACI accueillent un quart du public (26 %), les EI accompagnent moins d'une personne sur cinq (19 %), les AI près de la moitié (43 %) des personnes en insertion et les ETTI proposent un accompagnement pour 12% des personnes.

Répartition du public accompagné par type de structure en 2018 (en nombre de salariés)



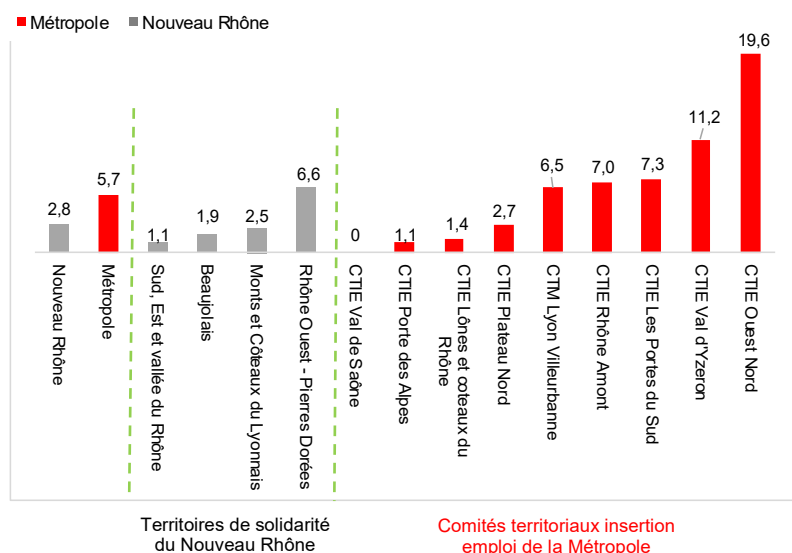
Plus de la moitié du public dans le Nouveau Rhône est accompagné dans une AI (53 %) et plus d'un tiers dans un ACI (35 %).

La répartition est moins différenciée dans les structures de la Métropole : même si les AI accompagnent de loin le plus de personnes (42%), es EI accompagnent 21% du public et les ACI 24%.

Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Une couverture hétérogène du territoire au regard des besoins d'insertion

Taux de couverture en offre d'insertion (pour 100 demandeurs d'emploi de très longue durée)



Définition

Le taux de couverture en offre d'insertion est le nombre de postes financés en 2018 rapporté au nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 2 ans à Pôle emploi au 31/12/2018. Celui-ci est calculé pour 100 personnes demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins deux ans à Pôle emploi.

Précision méthodologique

Le taux de couverture a été calculé pour 100 demandeurs d'emploi de très longue durée et non pour 100 bénéficiaires du RSA pour des raisons méthodologiques : les données des bénéficiaires du RSA par commune, indispensables pour reconstituer les territoires de solidarité et les CTIE, ne sont pas toujours disponibles car le secret statistique s'applique lorsque les effectifs sont inférieurs à 5 personnes.

Sources : Extraction ASP, Direccte - UD 69
Pôle Emploi

Un taux de couverture en offre d'insertion inégal

En 2018, le Rhône compte 45 300 bénéficiaires du RSA et 36 600 demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis au moins deux ans à Pôle emploi). On pourrait considérer ces personnes comme le public cible de l'IAE.

La comparaison des demandeurs d'emploi de très longue durée au nombre de postes financés en 2018 permet de calculer un taux de couverture en offre d'insertion. Dans le Rhône, en moyenne, il y a 5 postes pour 100 demandeurs d'emploi de très longue durée.

L'offre est inégale sur le territoire. Elle est d'à peine 3 postes dans le Nouveau Rhône et près de 6 postes dans la Métropole. Sur le territoire de la Métropole, la CTM Lyon Villeurbanne propose 6,5 postes pour 100 demandeurs d'emplois de très longue durée. Les CTIE Ouest Nord et Val d'Yzeron apparaissent avec les taux de couverture les plus élevés. En revanche, Porte des Alpes et Lônes et coteaux du Rhône proposent respectivement 1,1 et 1,4 poste pour 100 demandeurs d'emploi de très longue durée.

On sait qu'un poste financé est occupé par plusieurs personnes au cours d'une année. Dans la Métropole de Lyon, en moyenne, un poste est occupé par 3,5 personnes en 2018. Le taux de couverture plus proche de la réalité serait alors égal à 19 places pour 100 demandeurs d'emploi de très longue durée. Dans le Nouveau Rhône, il serait de 10,5 places.

Les SIAE : des acteurs économiques qui pèsent 62 M€ de chiffre d'affaires en 2018

L'IAE, un secteur générateur d'emplois et de richesses

En 2018, les SIAE du territoire du Rhône présentent un chiffre d'affaires (CA) de 62,3 M€ et s'insèrent dans le tissu économique du territoire sur différents secteurs d'activité. Le CA se répartit en 57,4M€ sur le territoire de la Métropole et 4,9M€ sur celui du Nouveau Rhône.

Type de structure	Nombre de structures	Subventions (en M€)	Chiffre d'affaires (en M€)	Produit Exploitation (en M€)
Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI)	26	19,7	5,0	24,8
Entreprises d'insertion (EI)	23	7,1	33,6	41,5
Associations intermédiaires (AI)	12	1,9	13,9	16,6
Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)	7	1,2	9,9	11,4
Total	68	29,9	62,3	94,4

Le chiffre d'affaires des entreprises d'insertion (EI) est de loin le plus important (33,6M€). Les EI comptent pour 54 % du total du chiffre d'affaires de l'IAE en 2018.

Le chiffre d'affaires des EI, des AI et des ETTI constitue la ressource principale du produit d'exploitation (respectivement 81 %, 83 % et 87 %). Inversement dans les ACI et logiquement du fait de leur statut qui limite leur marge, la part du chiffre d'affaires est nettement minoritaire (20%).

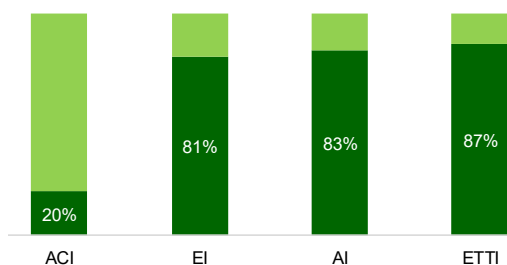
Le poids économique du secteur s'affirme. A titre d'exemple, le chiffre d'affaires des SIAE de la Métropole était de 47 M€ en 2012. Il atteint 57 M€ en 2018 soit une augmentation de plus de 20 % en six ans.

Une mission d'inclusion par l'emploi avec des financements publics

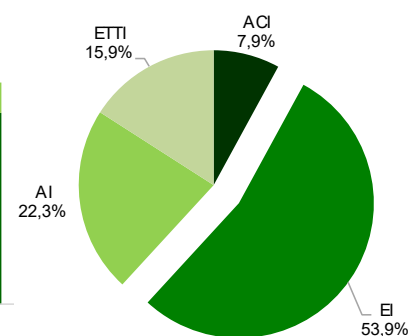
En 2018, l'Etat a contribué à hauteur de 19,9 M€ au titre de l'aide au poste. Au total, les subventions ont représenté 29,9 M€.

66 % des subventions sont orientées vers les ACI : elles représentent 79 % de leur produit d'exploitation.

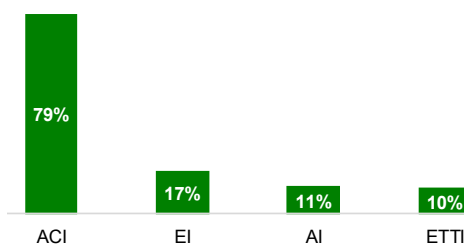
Part du chiffre d'affaires dans le produit d'exploitation par type de structure dans le Rhône en 2018



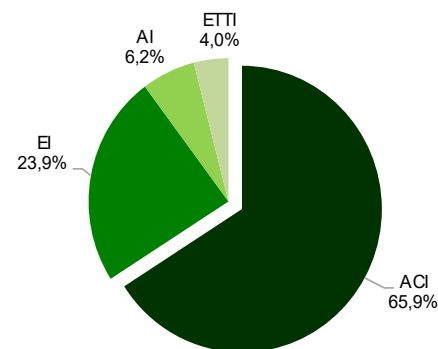
Répartition du chiffre d'affaires du secteur par type de structure dans le Rhône en 2018



Part des subventions dans le produit d'exploitation par type de structure dans le Rhône en 2018



Répartition des subventions par type de structure dans le Rhône en 2018



Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Des dissemblances sectorielles d'un type de structure à l'autre, d'un territoire à l'autre

Quatorze secteurs d'activité investis par les SIAE

Les SIAE du territoire interviennent dans 14 secteurs d'activité. Selon les structures et les types de structures, les secteurs d'activité sont plus ou moins investis.

Néanmoins, toutes structures confondues, les SIAE sont assez présentes dans les secteurs du Nettoyage/Propreté/Entretien et du Bâtiment et travaux publics (respectivement 46% et 41% des structures interviennent dans ces secteurs).

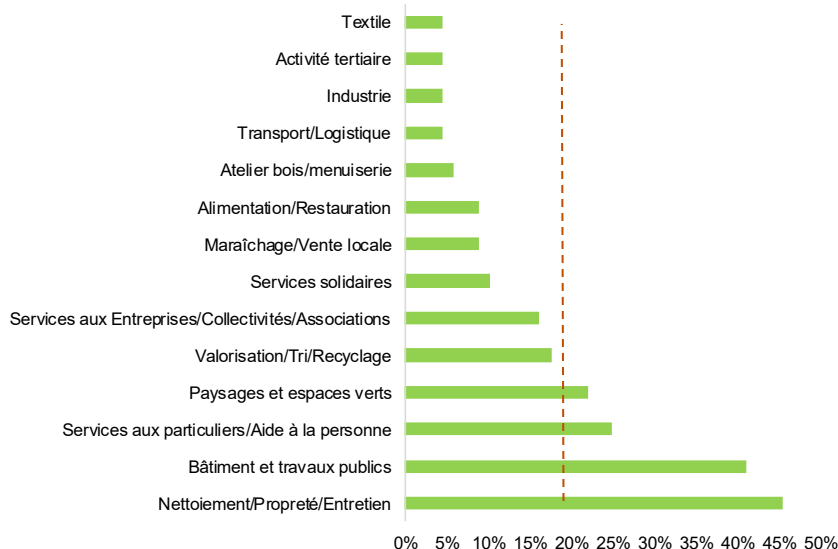
Six secteurs d'activité privilégiés par les ACI

Les ACI sont essentiellement présents dans six secteurs : le bâtiment et travaux publics — majoritairement second œuvre—(21% des ACI), le tri/recyclage, les paysages et espaces verts, le maraîchage ainsi que les services solidaires (déménagement social, restauration solidaire, boutiques, entraide).

Ils sont souvent spécialisés avec en général au maximum deux secteurs d'activités. Les ACI ont investi trois activités propres : le travail du bois (menuiserie, ébénisterie), le textile (couture, confection), le maraîchage.

Dans le Nouveau Rhône, l'activité des six ACI se porte essentiellement, à parts égales, dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du recyclage/tri, du maraîchage et des services solidaires (recycleries, boutiques). Dans la Métropole, les ACI tournent essentiellement leur activité vers les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'entretien des paysages et espaces verts, du nettoyage/propreté et de la valorisation/tri/recyclage.

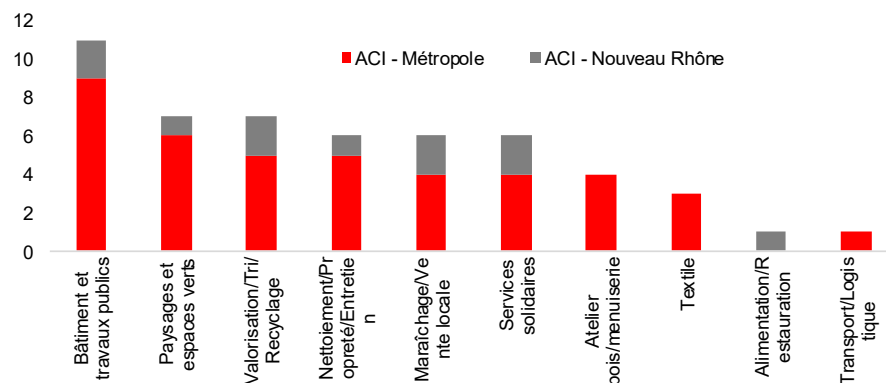
Secteurs d'activité (14 secteurs) investis par les SIAE du Rhône en 2018



Clé de lecture : 41% des structures du Rhône investissent l'activité du Bâtiment et des travaux publics, 46% sont positionnées dans l'activité de Nettoyage/Propreté/Entretien, 25% dans les services aux particuliers/Aide à la personne. L'activité de paysage et espaces verts concerne 22% des structures.

Précaution d'interprétation : une structure travaille en général dans plusieurs secteurs.

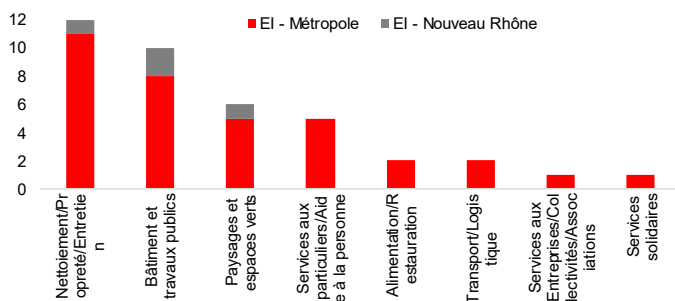
Secteurs d'activité investis par les 23 ateliers et chantiers d'insertion dans le Rhône en 2018 (en nombre de structures)



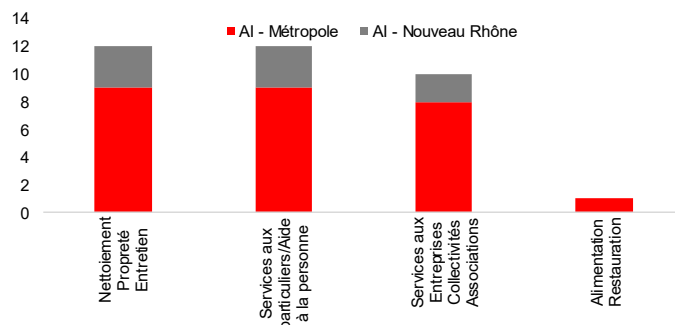
Note : une même structure est présente dans plusieurs secteurs d'activité

Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

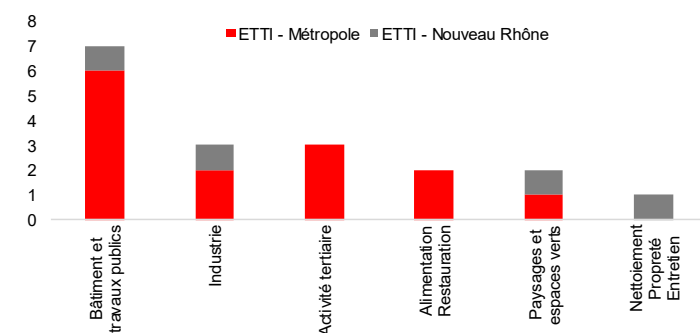
Secteurs d'activité investis par les 26 entreprises d'insertion dans le Rhône en 2018 (en nombre de structures)



Secteurs d'activité investis par les 12 associations intermédiaires dans le Rhône en 2018 (en nombre de structures)



Secteurs d'activité investis par les 7 entreprises de travail temporaire d'insertion dans le Rhône en 2018 (en nombre de structures)



Note : une même structure est présente dans plusieurs secteurs d'activité

Cinq secteurs d'activité principaux investis par les EI

Les EI ont une empreinte marquée dans cinq secteurs : celui du nettoyage et de la propreté (27 % des EI) et celui du BTP (23 % des EI), ceux des paysages et espaces verts, des services aux particuliers et de la valorisation/tri/recyclage.

A l'instar des ACI, les EI sont souvent spécialisées avec en général au maximum deux secteurs d'activités investis.

24 des 26 EI sont implantées sur le territoire de la Métropole : la description des secteurs d'activité des EI de la Métropole vaut pour l'ensemble du Rhône.

Trois secteurs d'activité pour les AI

Les AI sont présentes dans trois secteurs : le nettoyage des locaux, les services au particuliers et aux entreprises et collectivités (exception faite d'une association qui œuvre également dans le secteur de l'Alimentation/Restauration). Elles sont quasiment toutes positionnées chacune simultanément sur les trois activités.

Les ETTI systématiquement présentes dans le secteur du bâtiment et travaux publics

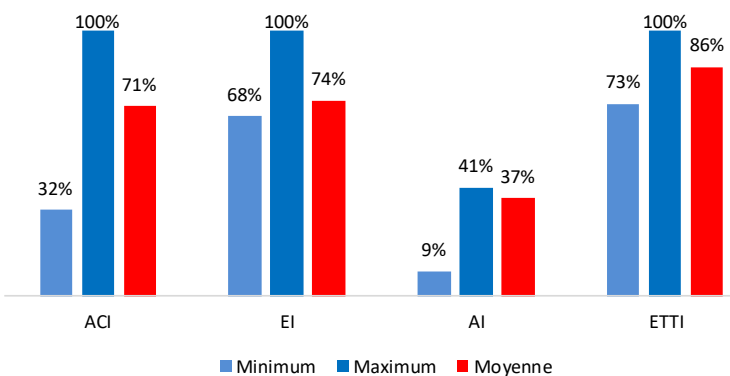
Les ETTI proposent toutes des emplois dans les secteurs du BTP et la plupart du temps dans le secteur du tertiaire et de l'industrie. Chaque ETTI est présente dans au moins trois secteurs d'activité.

Une seule ETTI est localisée dans le Nouveau Rhône : elle partage son activité en quatre secteurs.

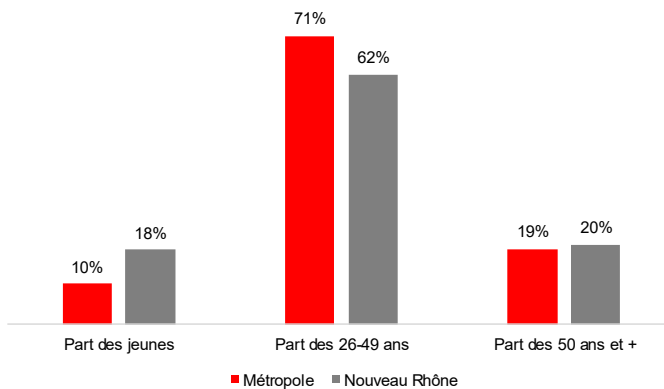
Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Des publics en général peu formés, bénéficiaires de minima sociaux et pour certains très éloignés de l'emploi

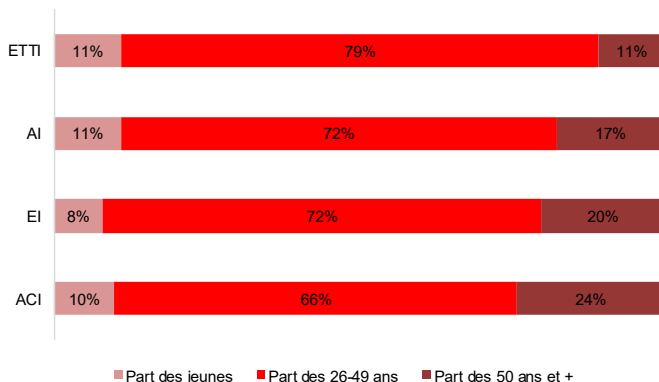
Part des hommes par type de structure dans le Rhône en 2018



Répartition comparée des tranches d'âges dans la Métropole et le Nouveau Rhône en 2018



Répartition des tranches d'âges par type de structure pour la Métropole en 2018



Une majorité d'hommes en insertion

La présence des femmes comme celle des hommes est étroitement liée aux secteurs d'activité des structures et donc des métiers recherchés.

Dans les ETTI où le secteur du bâtiment et des travaux publics est privilégié, les structures salarient au minimum 73 % d'hommes. Dans les AI où les activités sont plus accessibles aux femmes, les femmes sont majoritaires dans la totalité des AI du territoire ; elles représentent en moyenne 63 % des salariés. Dans les EI, 74 % d'hommes sont employés en moyenne.

En ce qui concerne les ACI, les résultats globaux masquent des situations diverses très marquées. La part des femmes s'échelonne entre 4 % et 68 %. Les secteurs d'activité expliquent cette disparité. Par exemple, les ACI spécialisés dans le textile emploient plus de 60% de femmes tandis que les ACI qui travaillent essentiellement dans le bâtiment et les travaux publics salarient au maximum 20 % de femmes. La mixité semble plus présente dans les ACI orientés dans le secteur du maraîchage.

Un public en insertion plus âgé dans les ACI

Les salariés en insertion de 50 ans et plus représentent un quart des salariés dans les ACI du Rhône (24%). Le public est un peu plus âgé dans les ACI du Nouveau Rhône .

Dans les EI et les AI du Rhône, les personnes de 50 ans et plus représentent en moyenne une personne sur cinq ou sur six (respectivement 20% et 17%, en proportions identiques à celles de la Métropole).

Dans les ETTI du Rhône, une personne sur dix a au moins 50 ans (10%)

Un public plus jeune dans les structures du Nouveau Rhône

Dans la Métropole, les jeunes de moins de 26 ans comptent pour 10% du total du public en insertion quand ils représentent 18% dans les structures du Nouveau Rhône. En particulier, ils représentent 24% du total des personnes en insertion dans les AI du Nouveau Rhône (contre 11% sur le territoire de la Métropole).

Plus de la moitié des personnes accompagnées dans les ACI sans emploi depuis au moins deux ans

Les personnes accompagnées dans les ACI et dans une moindre mesure dans les EI sont les plus éloignées de l'emploi au regard de critères administratifs.

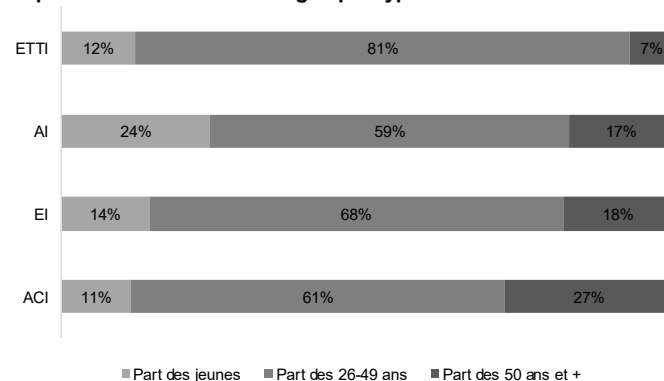
Dans les ACI de la Métropole, six personnes sur dix sont bénéficiaires de minima sociaux (dont 88% sont bénéficiaires du RSA), un quart vit dans un quartier politique de la ville, plus de la moitié est sans emploi depuis au moins deux ans et un quart a plus de 50 ans. Ces profils sont proches dans la Métropole et le Nouveau Rhône.

Dans les EI de la Métropole, les bénéficiaires de minima sociaux sont proches de la moitié de l'ensemble des salariés, un tiers des personnes est sans emploi depuis au moins deux ans, un tiers réside en quartier politique de la ville, 20% a au moins 50 ans. Dans les EI du Nouveau Rhône, près de la moitié des salariés résident en quartier politique de la ville et plus de la moitié est demandeur d'emploi de très longue durée.

Trois quarts des salariés accompagnés n'ont pas le niveau Bac

Quel que soit le type de structure, plus de 70% des personnes accueillies ont au maximum un niveau BEP/CAP. La part des personnes disposant d'au moins le niveau bac est plus importante dans les ETTI et les EI que dans les AI et ACI.

Répartition des tranches d'âges par type de structure dans le Nouveau Rhône en 2018



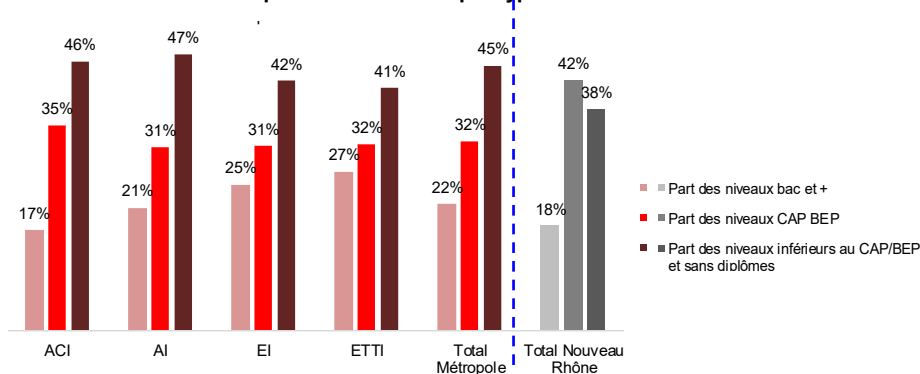
Caractéristiques du public en insertion par type de structure en 2018

Type de structure	Métropole/Nouveau Rhône											
	Bénéficiaires des minima sociaux		Dont bénéficiaires du RSA		Personnes vivant en QPV		Jeunes peu qualifiés		Personnes sans emploi depuis 24 mois et +		Personnes de 50 ans et +	
ACI	59%	63%	88%	81%	26%	23%	8%	10%	52%	54%	24%	27%
EI	46%	57%	87%	88%	32%	46%	6%	14%	33%	57%	20%	18%
AI	31%	32%	86%	85%	30%	21%	8%	16%	14%	12%	17%	17%
ETTI	43%	47%	88%	67%	19%	9%	8%	12%	7%	3%	11%	7%
Total IAE	43%	45%	87%	82%	28%	22%	8%	13%	27%	28%	19%	20%

Quelques chiffres repères, tout public dans la Métropole et le Nouveau Rhône

	Bénéficiaires des minima sociaux	Dont bénéficiaires du RSA	Personnes vivant en QPV	Demandeurs d'emploi depuis 24 mois et +	Actifs en emploi de 50 ans et +
Total tout public Métropole	19%	63%	12%	23%	26%
Total tout public Nouveau Rhône	15%	49%	3%	24%	31%
Source	CAF du Rhône Données au 31/12/2018	CAF du Rhône Données au 31/12/2018	Insee RP 2013	Pole Emploi (Cat ABC) Données au 31/12/2018	Insee RP 2017

Niveaux de formation du public en insertion par type de structure en 2018



Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Quelques chiffres repères de l'IAE, France entière

« Fin 2017, le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) comptait un peu plus de 136 000 salariés en insertion, un nombre en hausse de 3 % par rapport à 2016 ». Dares Résultats, *L'insertion par l'activité économique : une hausse des embauches en 2017*, janvier 2019, n°1.

Fin 2018, d'après le pacte d'ambition, 140 000 salariés sont en insertion.

Proportionnellement moins de publics accompagnés dans les ACI, dans le Rhône

A l'échelle France entière, les salariés en insertion sont majoritairement dans les ACI et les AI. Dans le Rhône, c'est la cas également mais la part des ACI est nettement moins importante. A l'inverse l'activité des EI est plus présente.

L'explication tient sans doute aux types de structures présentes sur le territoire. Les ACI représentent 34% des SIAE du Rhône, les EI 38%, les AI 18%, ETTI 10%. Au niveau national, les 3860 structures se répartissent comme suit : 51% des SIAE sont des ACI, 25% des EI, 18% des AI et 7% des ETTI.

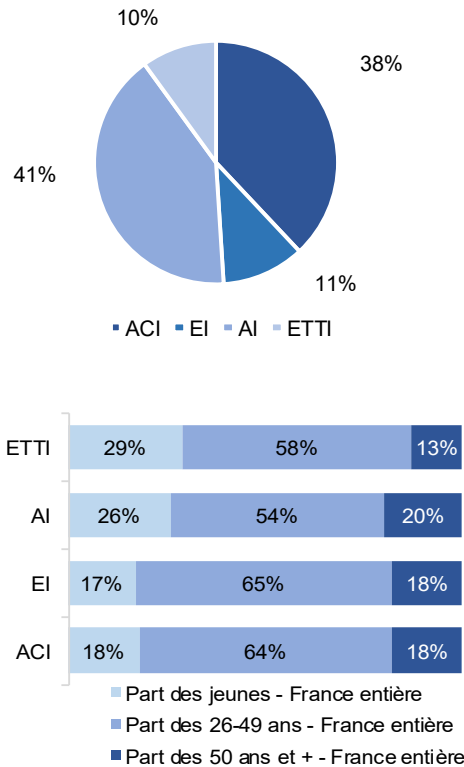
Moins de jeunes, plus de personnes peu qualifiées, moins de demandeurs d'emploi de très longue durée dans les SIAE du Rhône

Globalement, les jeunes en insertion sont nettement moins représentés dans la circonscription du Rhône par rapport à ce qu'ils « pèsent » dans l'IAE au niveau France entière.

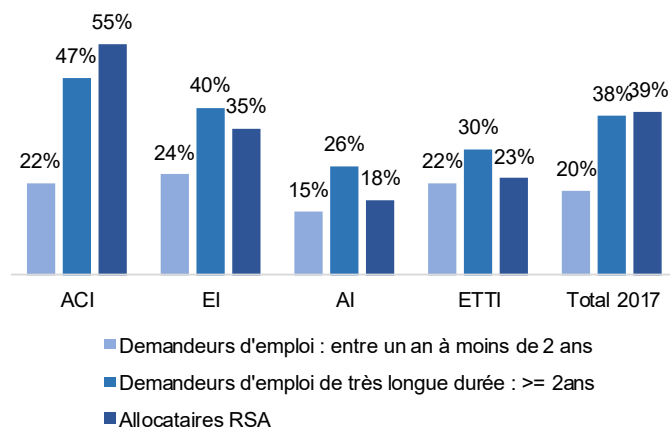
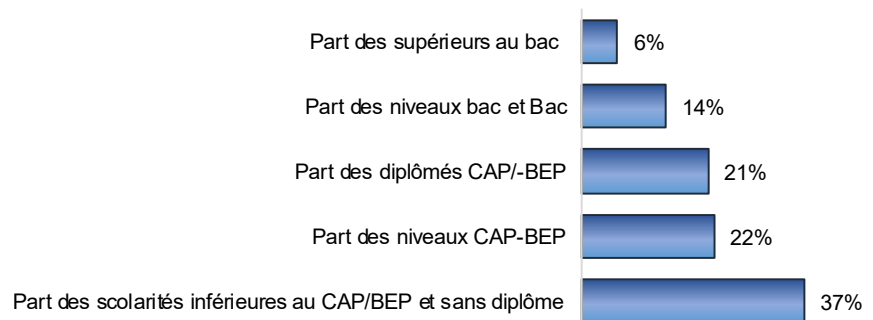
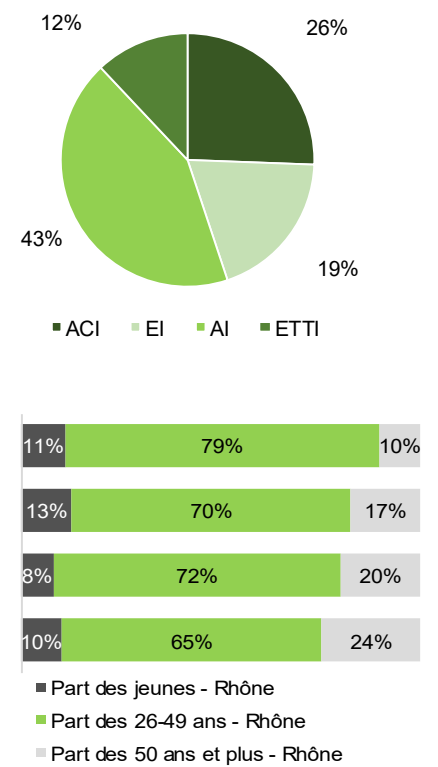
Du point de vue de la formation, le Nouveau Rhône présente un profil similaire au profil moyen France entière. En revanche, dans la Métropole, les salariés de l'IAE peu ou pas diplômés sont nettement surreprésentés.

Fin 2017, 38% des salariés en insertion sont demandeurs d'emploi de très longue durée à leur entrée dans une SIAE en France (jusqu'à 50% dans les ACI). Dans le Rhône, les demandeurs d'emploi depuis au moins 24 mois sont nettement moins représentés (27%). Néanmoins, comme au niveau national, ils représentent plus de la moitié des salariés dans les ACI.

France entière chiffres 2017
Traitements DARES



Métropole et Nouveau Rhône chiffres 2018
Traitements Agence d'urbanisme



L'accompagnement socio-professionnel et l'encadrement spécifique plus ou moins présents

879 salariés permanents dans les SIAE du Rhône

Les EI sont les plus gros employeurs du secteur (371 salariés permanents) dans le Rhône avec 42% du total des salariés permanents. Suivent les ACI (318 salariés permanents) qui regroupent 36% du total. Les AI emploient 16 % des salariés permanents et les ETTI 6 %.

Les encadrants techniques d'insertion (ETI) et les conseillers d'insertion professionnelle (CIP) occupent une place centrale dans l'accompagnement des publics.

CIP et ETI : un binôme indispensable dans les EI et les ACI

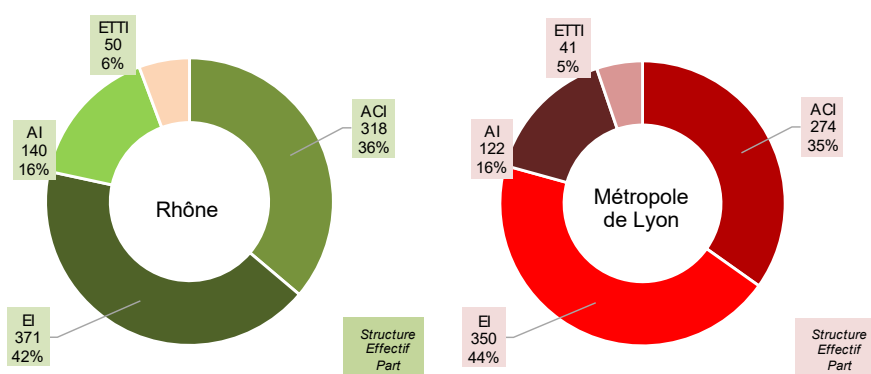
Dans les ACI, les ETI sont le métier le plus représenté. Ils comptent pour plus de la moitié des ETP dans la quasi-totalité des ACI du territoire. Les CIP ajoutés aux ETI composent le binôme essentiel pour l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi. Systématiquement, quelle que soit le type de structure, le binôme compte pour plus de la moitié des ETP.

Dans les EI, les ETI occupent également une place prépondérante. Ils représentent plus d'un tiers des effectifs dans la majorité des EI. En ajoutant les CIP, le binôme CIP et ETI compte pour la moitié des ETP dans trois quarts des structures.

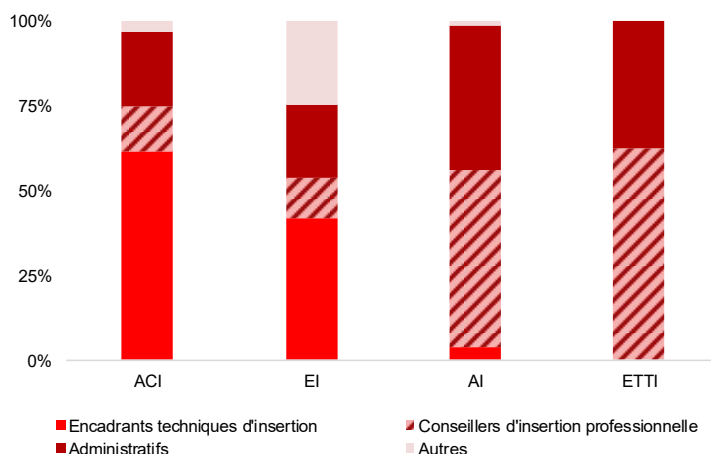
Les CIP, référents principaux dans les AI et les ETTI

En moyenne, les CIP comptent pour la moitié des ETP permanents dans les AI et les ETTI. Le profil de métier d'ETI est quasiment absent des effectifs de ces structures.

Répartition des salariés permanents par structure en 2018

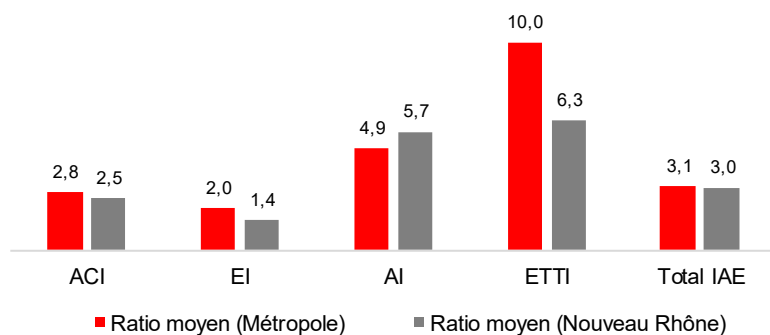


Répartition des salariés permanents par métier par type de structures de la Métropole en 2018 (en ETP)



Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Ratio moyen du nombre de salariés en insertion accompagnés par type de structure en 2018



Méthodologie

Le ratio ETP en insertion en 2018/ETP permanents est théorique : il permet de connaître pour une structure le nombre de personnes en insertion qu'accompagne en moyenne un ETP salarié de la structure. Il donne une indication sur le besoin d'accompagnement et en creux sur l'autonomie des salariés en insertion. Le ratio moyen calculé par type de structure gomme les différences d'organisation des structures qui sont pourtant une réalité.

« Le taux d'encadrement des salariés en insertion dans le secteur de l'insertion par l'activité économique est très variable selon les structures. Chaque permanent en charge de l'accompagnement dans les entreprises d'insertion et les ateliers et chantiers d'insertion suit entre 2 et 4 salariés contre 10 ou plus dans les associations intermédiaires et les entreprises de travail temporaire d'insertion.

Cette différence résulte en partie de leurs activités : production pour les premières et mise à disposition auprès de clients pour les secondes. Les structures recourent à une multiplicité d'outils pour bien accompagner les salariés durant leur parcours d'insertion : désignation d'un référent, remise d'un livret d'accueil, entretiens de suivi, bilans socioprofessionnels, etc...

L'accompagnement dispensé diffère selon la nature des difficultés sociales rencontrées par les salariés : les problèmes administratifs et d'accès aux droits, de mobilité, de logement et d'endettement sont ceux pour lesquels les responsables de structures déclarent le plus souvent mettre en œuvre un accompagnement. Il varie également selon l'intensité des difficultés rencontrées : plus de 80 % des structures augmentent la fréquence des entretiens avec les permanents lorsque leurs salariés rencontrent davantage de difficultés. »

DARES Analyses, *Les structures de l'insertion par l'activité économique*, avril 2016 (enquête 2012 auprès des responsables de structures de l'AIE).

Un besoin d'accompagnement plus élevé dans les ACI et les EI

Selon les ACI, le ratio salariés permanents/salariés en insertion varie : pour la moitié des ACI (50%), un salarié permanent accompagne entre 2 et 3 salariés en insertion ; dans 4 structures sur dix, un salarié permanent accompagne entre 3 et 4 salariés en insertion. Pour moins d'une structure sur dix, l'accompagnement est supérieur ou égal à 4 personnes en insertion .

Dans les ETTI, le nombre de personnes accompagnées est bien supérieur à celui des ACI : pour un ETP permanent, le nombre de personnes accompagnées varie entre 6,0 et 15,0 ETP.

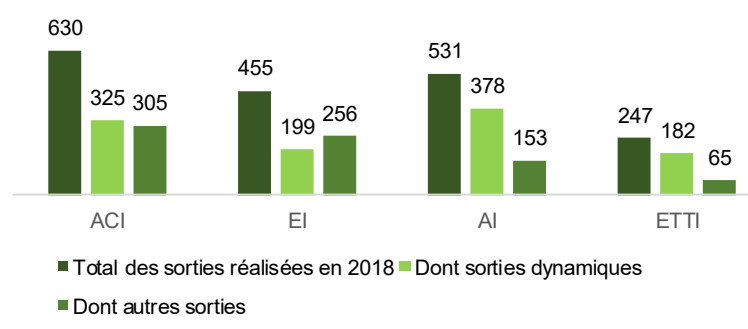
Dans les AI, le nombre de personnes accompagnées varie de 2,4 à 7,5 par ETP permanent.

Dans les EI, le nombre de personnes accompagnées varie jusqu'à 7,6 par ETP permanent.

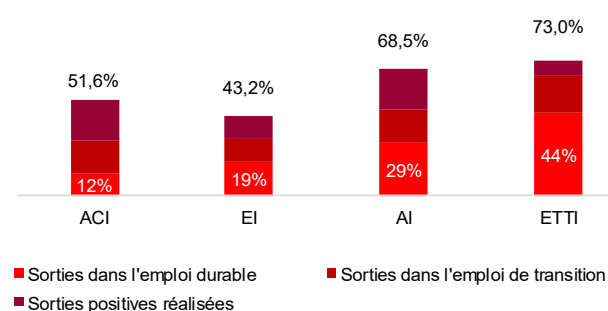
Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Les situations après un parcours dans l'IAE

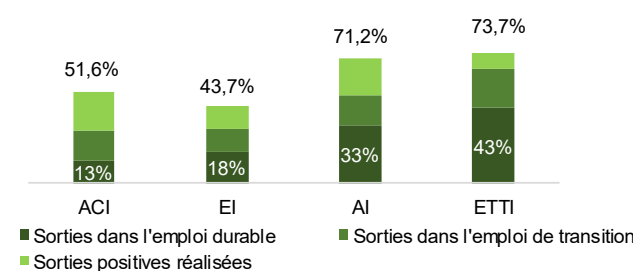
Nombre de sorties réalisées par type de structures dans le Rhône en 2018



Taux de sorties dynamiques par type de structures dans la Métropole de Lyon en 2018



Taux de sorties dynamiques par type de structures dans le Rhône en 2018



Des sorties dynamiques pour une ré-insertion

Les sorties « positives » (formation, poursuite du parcours dans une autre SIAE, en établissement et service d'aide par le travail ou en entreprise adaptée), les sorties « en emploi durable » (CDI, CDD de plus de 6 mois, création ou reprise d'entreprise) et « en emploi de transition » (CDD de moins de 6 mois) sont dites « dynamiques » et sont considérées comme une étape réussie dans le parcours d'insertion de la personne. Les « autres sorties » pourraient être qualifiées d'échec dans le processus d'insertion (la personne a quitté la structure sans donner de nouvelle ou aucune solution d'insertion en lien avec l'emploi n'a été trouvée).

En 2018, les structures de l'IAE du Rhône ont permis à 1 084 personnes de (re)trouver un emploi durable, de transition ou une sortie positive.

Un emploi durable à la clé pour 450 personnes

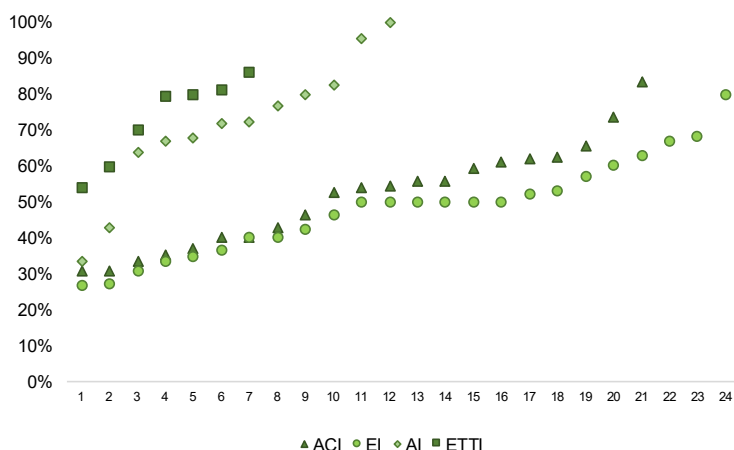
Après un parcours dans un ACI, une sortie sur deux est dynamique (51,6 %) dont une sur 10 avec un contrat en emploi durable.

Les EI permettent à deux salariés sur dix d'obtenir un emploi durable mais moins de la moitié (43,7 %) ont une sortie dynamique à l'issue de leur passage dans la structure.

Les AI permettent à près d'un tiers des salariés (33 %) de retrouver un emploi durable tandis que 43 % des salariés terminent leur parcours dans une ETTI par un emploi durable.

Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Taux de sorties dynamiques par structure du Rhône en 2018 : une illustration de la diversité des situations



Lecture

Chaque structure est représentée par un point correspondant à son taux de sorties dynamiques. Les points sont classés par ordre croissant et par type de structure.

Source : Extraction ASP, Direccte - UD 69

Les « autres sorties »

Le taux des autres sorties reste élevé dans les ACI et les EI. En moyenne, près de la moitié des salariés termine son parcours dans l’ACI sans une sortie dynamique et plus de la moitié dans les EI alors que le taux d’encadrement est plus élevé (cf page 27).

Au total en 2018, 779 personnes n’ont pas de solution à l’issue de leur passage dans une SIAE.

Des disparités importantes selon les structures

Les taux moyens de sorties dynamiques affichés proposent un profil type par type de structure alors qu’en réalité les résultats des structures sont très disparates.

En 2018, la part des sorties dynamiques varie, selon les ACI, de 31 % à 83 % mais dans 6 ACI sur 10 (57 %), plus de la moitié des salariés a trouvé un emploi durable, un emploi de transition ou une sortie positive (sortie dynamique) à sa sortie.

Concernant les EI, il existe également une variabilité des constats : la part des sorties dynamiques s’échelonne de 27 % à 80 % selon les EI. Les sorties positives représentent une part du total des sorties qui s’échelonne de 0% à 50% selon les structures, les sorties en emploi durable varient de 0 % à 67 % et les sorties en emploi de transition de 0 % à 40 %.

Les taux de sorties dynamiques des AI varient entre 33 % et 100 % selon les structures. Ceux des ETTI représentent selon les structures entre 54 % et 86 % des sorties.

Ce qu'il faut retenir

Le Rhône compte :

- **1,8 million d'habitants**, dont 75 % habitent la Métropole de Lyon. Le territoire est dynamique démographiquement.
- **721 500 emplois salariés dans le secteur privé** en 2018, dont 82 % dans la Métropole de Lyon. Avant la crise de 2020, les créations d'emplois ont été fortes (surtout dans la Métropole de Lyon), notamment dans les activités de services administratifs et de soutien (intérim, services de sécurité, nettoyage...) et les activités juridiques, comptables et d'ingénierie.
- **155 000 demandeurs d'emploi** dans les catégories A, B et C fin 2019, dont 82 % dans la Métropole de Lyon. Leur nombre augmente en trois ans de 2,4 %, avec de fortes disparités entre les territoires. L'activité partielle (catégories B et C) se généralise.
- **45 820 foyers percevant le RSA** fin 2019, dont 88 % dans la Métropole de Lyon. La part de la population couverte par le RSA est moindre dans le Nouveau Rhône (2,5 %) que dans la Métropole de Lyon (6,2 %). La part des travailleurs pauvres et modestes est en revanche plus élevée dans le Nouveau Rhône.
- **68 structures d'insertion par l'activité économique** (23 ACI, 26 EI, 12 AI et 7 ETTI), dont 82 % dans la Métropole de Lyon en 2018.
 - Elles emploient 880 salariés permanents (soit 610 équivalents temps plein).
 - Elles se positionnent sur 14 secteurs d'activité : en premier lieu les activités de nettoyage/propreté/entretien (46 % des structures les proposent) et celles du bâtiment et des travaux publics (41 %).
 - Les ACI et les EI produisent des biens et services. Elles accompagnent respectivement 26 % et 19 % du public en insertion. Les AI accueillent 43 % et les ETTI 12 %. Les AI comme les ETTI construisent les parcours d'insertion fondés sur de la mise à disposition de salariés auprès de particuliers ou d'entreprises/collectivités.
 - Derrière ces chiffres globaux se cachent de fortes disparités entre les structures.
- **6 350 personnes accompagnées** par les SIAE en 2018 (soit 1 870 équivalents temps plein), dont 88 % dans la Métropole de Lyon.
 - Ce sont en majorité des hommes, surtout dans les ETTI (87 % d'hommes en moyenne), les EI (73 %) et les ACI (72 %), mais seulement 38 % dans les AI. Ces différences s'expliquent sans doute par les secteurs d'activité proposés.
 - Le public est globalement plus jeune dans le Nouveau Rhône que dans la Métropole de Lyon.
 - Les personnes en insertion sont souvent bénéficiaires des minimas sociaux (43 % des personnes concernées dans la Métropole de Lyon, dont 87 % sont bénéficiaires du RSA) et parfois très éloignées de l'emploi (27 % sont sans emploi depuis deux ans et plus). Ce sont les ACI qui accueillent le public le plus fragile (59 % de bénéficiaires des minima sociaux et 52 % de demandeurs d'emploi de très longue durée).
- **1 084 sorties dynamiques** en 2018 (sur 1 863 sorties), dont 450 vers un emploi durable (CDI, CDD de plus de six mois, création ou reprise d'entreprise).
 - C'est dans les AI et les ETTI que les taux de sorties dynamiques sont les plus élevés (respectivement 71 % et 74 %).
 - Cette part est plus faible dans les ACI (52 %) et surtout les EI (44 %). Les résultats sont cependant très variables d'une structure à l'autre.
- **64 millions de chiffre d'affaires générés en 2018.**

PARTIE 2 Premiers éléments de réflexions pour une stratégie territoriale concertées de l'IAE

Synthèse des deux Focus Group et entretiens conduits auprès des différents acteurs

Les principaux freins et atouts de l'IAE vus par les participants aux Focus Group



Focus Group n°1 : Comment l'IAE peut-elle mieux accompagner les mutations économiques et les évolutions de l'emploi ?

Enjeu 1 : le renforcement des liens avec le tissu économique

Les constats

Les SIAE nouent des **contacts nombreux et fructueux** avec les entreprises « classiques » : démarche commerciale interne, prospection directe, bouche à oreille, présence sur les réseaux sociaux, participation à des forums d'emploi, invitations sur site...

L'aspect humain et la « rencontre » avec les dirigeants d'entreprises sont importants, avec un intérêt renforcé dans le cadre des **démarches RSE** (responsabilité sociale de l'entreprise).

L'**appui des collectivités** est reconnu et apprécié : rôle des facilitateurs (notamment les CLEE-Chargés de liaisons entreprises-emploi de la MMIE), rôle des clauses d'insertion et des marchés réservés.

Les freins et les leviers

-L'IAE souffre d'une méconnaissance et d'un manque de notoriété de la part des entreprises.

⇒ Valorisation de l'IAE : communication sur les atouts, les réussites et les compétences de l'IAE, aux échelles nationale et locale, pour positionner l'IAE comme une vraie solution RH ou une solution pour la RSE et l'achat responsable...

-La mise en place d'une véritable politique de prospection des entreprises et d'une démarche commerciale solide nécessite du temps, des moyens et des compétences spécifiques.

⇒ Identification de personnes dédiées au développement commercial, au sein de chaque structure et/ou en mutualisation entre SIAE (voire également avec les entreprises adaptées).

-Les entreprises « classiques » auraient besoin d'être soutenues lorsqu'elles embauchent un salarié issu d'un parcours d'insertion.

⇒ Accompagnement des entreprises qui embauchent : formation des services RH, création d'une période de test et de mise en situation professionnelle du futur salarié, incitations financières à l'embauche...

-La persistance de difficultés personnelles (logement, santé, langue...) au terme du parcours d'insertion est un frein à l'intégration des publics en situation de fragilité suite à leur embauche dans les entreprises classiques.

⇒ Traitement des difficultés à renforcer en amont du parcours d'insertion.

-Les formations proposées aux salariés en insertion, qui leur permettent d'acquérir des compétences nécessaires à l'embauche en entreprise « classique », sont parfois inadaptées (durée, éloignement, format...).

⇒ Adaptation des formations aux publics.

Enjeu 2 : le positionnement économique et la diversification des SIAE

Les atouts

La diversification des activités des SIAE est un **atout pour les salariés en insertion** : élargissement de l'offre, élargissement des compétences, nouveaux débouchés.

La diversification des activités est un **enjeu de pérennité à moyen terme pour les SIAE** : adaptation au marché du travail local et aux besoins des entreprises, nouvelles sources de revenus, innovation...

Les points de vigilance

La diversification n'est pas une fin en soi, elle doit se faire en réponse à un **besoin des entreprises** du territoire, pour offrir des compétences transférables au secteur classique. Elle nécessite la réalisation d'un état des lieux économique local, l'identification d'activités interstitielles (niches), pour faire émerger des projets sur des besoins non couverts.

Le **manque de temps et d'ingénierie** au sein des SIAE pour le montage des projets, les études d'opportunités et de faisabilité, la recherche de partenaires (entreprises privées, autres SIAE...) ou de moyens financiers, la réponse aux marchés publics, est un frein réel.

Comme dans toute entreprise, la création d'une nouvelle offre de service ou d'une nouvelle activité implique de **prendre des risques** : elle peut venir bousculer le modèle économique, mais aussi bien le renforcer.

La création d'une nouvelle activité nécessite des **investissements** (en moyens humains, en matériel, en machines...), et un **accompagnement des publics sur de nouveaux métiers**, ce qui implique des besoins nouveaux en formation (avec parfois des difficultés de financement de la formation).

La création d'une nouvelle activité nécessite aussi parfois de repositionner l'offre des SIAE **en diversifiant les niveaux de qualification**, du niveau faible au niveau intermédiaire.

Focus Group n° 2 : quelle animation locale de l'IAE pour demain?

Séquence 1 : Les atouts et les freins de l'animation actuelle

Les constats/les freins

Il existe une **multitude voire trop d'instances** :

CTAOL/CTA, Synerg'IAE, instance de médiation du département, réunions politique la ville de Villefranche, la table de Cana, instances réseaux, CDIAE, CLI, CTIE, groupes de travail Métropole, rencontres entreprises-SIAE, instances locales de la ville, Fédérations FEI/COORACE/FACE, MOVES, IVED...

-Chronophage,

-objectifs parfois flous ou redondants,

-peu de retours d'information, manque de régularité et de périodicité claire.

Il **manque des outils communs** et une **concertation institutionnelle ce qui créé** :

-un déficit de visibilité des orientations territoriales,

- des orientations parfois discordantes selon les institutions.

L'absence de la Région est dommageable notamment du point de vue de la formation.

Il manque d'outils communs (supports de communication par exemple).

Le **cloisonnement** est regrettable à la fois entre les SIAE elles-mêmes, entre les institutionnels, avec le tissu économique.

Les constats/les atouts

Les **instances et réseaux existants** sont certes nombreux et variés mais ils sont **reconnus et appréciés** pour plusieurs raisons car ils constituent des lieux :

-de rencontres, d'échanges et de débats, lieux de partage d'expérience,

-de proximité, interconnaissance, liens,

-de mutualisation de la formation, de l'information,

-de construction de projets communs,

-de force de proposition,

-d'activités des fédérations et des réseaux : lobbying, promotion du secteur, communication,

-de réflexion, d'approche par métier et filière (par exemple : la table de Cana).

Séquence 2 : Les attentes et propositions pour une animation renouvelée

Conserver l'existant mais le rénover

Pour cela, il a été proposé de :

- répertorier les instances et préciser qui porte chacune d'entre elles,
- clarifier les objectifs,
- utiliser aussi ces instances comme des relais d'informations des actualités et des projets des réseaux,
- de poursuivre et d'amplifier l'approche opérationnelle (parcours de publics) car elle est indispensable.

Créer un contexte facilitateur : une animation institutionnelle concertée

Cinq propositions ont été faites :

- Une animation concertée entre toutes les parties prenantes (Etat, Collectivités, SIAE mais aussi Région et intercommunalités ayant la compétence économie) avec un pilote identifié pour avoir un pilotage clair et défini,
- Donner des orientations (feuille de route), un cadre de développement au secteur,
- Offrir une plus-value opérationnelle, appui au développement d'activité (R & D),
- Proposer des outils de communication communs pour présenter les parcours d'insertion aux entreprises, adaptés à chaque territoire,

-Réfléchir à un niveau d'animation locale (infra-départemental).

Décloisonner pour s'acculturer : mieux connaître les environnements et contraintes des uns et des autres

Pour cela, les acteurs présents ont émis le souhait de :

- travailler en proximité pour une meilleure interconnaissance,
 - rapprocher les stratégies de l'IAE et les stratégies des entreprises classiques,
 - accroître les opportunités de développement économique,
 - associer le monde économique à l'animation de l'IAE en s'appuyant sur le Club Inclusion Entreprise Rhône ou la charte des 1000,
 - informer les nouveaux prescripteurs de l'IAE (ASE, PJJ, IJ ...) sur les missions, les atouts du secteur de l'IAE.
- Une demande d'organisation de temps d'échanges par filière/thématique a été également formulée.

L'ANIMATION DE L'IAE DÉCLINÉE EN 4 PRIORITÉS

Priorité 1 : Proposer une animation commune, organisée, concertée et coordonnée

- Désigner un pilote ou deux co-pilotes
- Développer des approches par filières : animation « sectorielle »
- Proposer une orientation stratégique commune pour le secteur
- Co construire avec les SIAE : rôle de SYNERG'IAE et des têtes de réseau
- Inclure la Région
- Impliquer les intercommunalités
- Publier des appels à projet concertés entre institutions

Priorité 2 : Décloisonner les SIAE et le monde économique

- Decloisonner pour s'acculturer : mieux se connaître et se faire connaître
- Identifier les débouchés, les secteurs en tension
- Inclure les problématiques économiques dans l'animation (rapprochement de la charte des 1000, les club des entreprises inclusives)
- Identifier les opportunités de développement économique

Priorité 3 : Décliner l'animation stratégique départementale en animation opérationnelle

- Niveau infra-départemental (axes adaptés aux problématiques locales)
- « Cartographie » des instances pour identifier le rôle de chacune
- Lisibilité des sujets abordés et des objectifs recherchés
- Retours d'informations nécessaires pour donner du sens

Priorité 4 : Mutualiser

- Supports de communication de l'IAE actualisés fréquemment : utilisation lors des démarchages auprès des entreprises
- Construction d'outils communs : reporting, formation...

L'IAE vue par cinq directeurs de SIAE



Focus sur quelques projets et dispositifs

Adaptons l'IAE pour accompagner des publics en situation de grande exclusion

Le dispositif premières heures (DPH) permet aux ACI d'employer désormais des personnes sur des contrats de 4h hebdomadaires. Le DPH est porté par le FNDSA sur le Rhône en partenariat avec le Samu social et les éducateurs de rue. Le dispositif permet de mettre le curseur des ACI vers un public extrêmement éloigné de l'emploi. Prochainement, sur l'ACI de Décines du Foyer, des personnes seront adressées par la maraude du Samu social. Le seul critère d'éligibilité est de manifester une envie de travailler. Les personnes seront payées en espèces à la semaine et participeront au tri des vestiaires d'urgence du foyer. L'ambition est que ces personnes poursuivent leur parcours dans le dispositif Convergence. 3 structures participent sur le Rhône : Lasho, Armée du Salut, Le Foyer.

FNDSA

Remobilisons les publics exclus

Convergence est un programme d'accompagnement renforcé des personnes exclues. Il vise à une insertion sociale durable. Le programme est mis en œuvre depuis janvier 2020 au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et au Grenier de LAHSo. Il s'adresse aux ACI qui accompagnent ou souhaitent accompagner des personnes en situation de grande exclusion ou durablement éloignées de l'emploi. Il permet aux ACI d'obtenir des moyens supplémentaires : moyens mutualisés pour la gestion du dispositif (chargée de mission logement, chargé de mission santé) et moyens par objectif de sorties en emploi. Le parcours dure plus de 24 mois et doit proposer une approche globale de l'accompagnement.

La Métropole de Lyon est le premier territoire d'essaimage de Convergence en France. L'essaimage sur le Rhône a créé une dynamique entre les ACI embarquées dans le projet. Le dispositif est piloté dans le Rhône par Le Foyer et géré par un comité de pilotage.

FNDSA

Créons des liens avec les entreprises pour faciliter les sorties en emploi

Repères Métropole (2017)

Repères Métropole est une plateforme de services : 14 SIAE sont utilisatrices de la plateforme. Projet financé dans le cadre de l'AAP ID'IAE de la Métropole. ENVIE est pilote du projet. Il s'agit de cultiver un réseau d'employeurs, créer des partenariats avec les entreprises pour faciliter l'emploi des personnes en « fin » de parcours dans l'IAE : service RH, recherche de débouchés, sorties vers l'emploi. www.reperes-metropole.org/

ENVIE

Les SIAE, des entreprises de type PME « comme les autres » avec :

-des chefs d'entreprise à la recherche de nouveaux débouchés, de diversification, d'investisseurs, de financements,

-des chefs d'entreprise porteurs d'innovation en recherche de nouveaux axes de développement, pour asseoir le modèle économique (par exemple dans le numérique ou la sous-traitance industrielle), favorables à l'ingénierie de projet, à la recherche de nouveaux secteurs/nouvelles activités, favorisant l'incubation d'activités porteuses d'emplois inclusif,

-la volonté de tisser des liens forts avec le monde économique pour :

⇒développer les passerelles avec les entreprises

⇒accroître la connaissance de son environnement économique

⇒faire émerger des opportunités de partenariat voire de cotraitance

⇒créer des partenariats gagnants pour travailler sur des segments en difficulté de recrutement

-le développement de partenariats au sein de l'IAE et avec les acteurs publics,

-des structures rassemblant des métiers variés (métiers industriels, aide à la personne, métiers du réemploi),

-un ancrage fort dans l'économie sociale et solidaire.

L'impact des financements publics

Ils constituent un moyen d'aller plus vite pour :

-financer l'ingénierie de projet, réaliser une étude d'opportunité, modéliser un parcours, expérimenter,

-accélérer le développement des structures et du secteur en général.

-point de vigilance néanmoins : les financements publics permettent en général de lancer un projet mais pas d'en assurer la pérennité.

-remarque : les montants « saupoudrés » entre toutes les structures ne permettent pas toujours de faire aboutir des projets ambitieux ou coûteux. Un recentrage des financements sur quelques projets permettrait l'achat de machines, par exemple.

L'intérêt d'appartenir à des groupements et/ou à des groupes

-pour mutualiser : réponse commune aux appels d'offre, coordination de projets...

-pour décroiser.

L'insertion vue comme un parcours : s'organiser pour faciliter les sorties en emploi

-mettre en place des passerelles pour les salariés en insertion vers des emplois de droit commun.

-créer des formations qualifiantes : certifications professionnelles, VAE.

-nouer des partenariats avec les entreprises pour l'emploi des personnes en fin de parcours dans l'IAE. Exemple de plateforme de service RH Repères Métropole pour « cultiver un réseau d'employeurs ».

La problématique de recrutement des SIAE

-comment attirer les jeunes ?

-comment aller vers plus de mixité ?

Organisons les parcours

En 2019, UVE remporte un appel à projet ID'IAE de la Métropole qui permet de financer le travail de modélisation du parcours avec une dizaine d'EPHAD partenaires regroupés dans l'association ACPPA.

Objectif : permettre à des personnes en insertion d'accéder au métier d'aide-soignant par un « chemin » de formation différent du « chemin » classique. 9 personnes en parcours en 2020 pour un parcours de 17 mois.

UVE

Formons les salariés

REED a mis en place une formation de technicien polyvalent de réemploi : la 1ère promotion de 10 personnes a démarré en septembre 2020. La formation prévoit un parcours de 350 h dont une centaine d'heures en situation de travail.

REED

Economie sociale et solidaire (ESS)

Cité de la consommation responsable (CCR)

2015 : prémices du projet 2023 : aboutissement du projet conditionné par le financement de la Métropole et l'acquisition d'un bâtiment (pouvant accueillir une partie bureaux et une partie activités). 10 postes d'insertion sont visés.

4 porteurs de projet : AIES, GEIM, ELITS Propreté, FNDSA.

Création d'un lieu totem de ESS rassemblant des activités de restauration, de vente (vêtements de seconde main, objets d'occasion), un lieu de vie, de rencontre et d'échanges, un espace de coworking, un lieu de formation... toutes ces activités ayant en commun de proposer une autre manière de consommer, éthique et durable. Les activités seront centrées sur l'alimentation locale et saine avec un bar, restaurant, traiteur (livraison de repas)

AIES

Décloisonnons l'IAE

Dans le cadre de l'appel à projets ID'IAE, REED a répondu à une sollicitation du PRADO pour un projet d'ouverture prioritaire de places d'accompagnement de l'IAE aux jeunes de l'aide sociale à l'enfance hébergés dans la structure du PRADO. Ce projet part du constat de l'augmentation du nombre de jeunes en situation d'exclusion.

REED

Innovons pour le réemploi et l'économie circulaire

Création d'Autonomie Rhône Alpes :

ENVIE s'est engagé dans la remise en état/revente de matériel médical (fauteuils roulants, lits médicalisés par exemple). Au niveau national, le projet a reçu le « French Impact Pionnier » : projet avec le plus fort impact économique sur les 20 prochaines années. 30% du produit initial est récupéré avant d'être remis sur le marché.

ENVIE

Formons les salariés

Création d'un certificat de qualification professionnelle (CQP)

Cette formation est née d'un AAP de la fondation Maison du Monde sur le réemploi auquel le FNDSA et l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement (UNAMA) ont répondu conjointement. L'UNAMA mobilise des compétences pour former des ETI et des salariés en insertion. La fondation Maison Du Monde a permis de financer 6 sessions de formation avec 10-12 salariés formés par session. Les salariés formés sont issus de l'ACI du Foyer, de L'Asho, de l'armée du salut, de Mirly 2A. Ils acquièrent des connaissances des essences de bois, des techniques de travail du bois, de la créativité.

FNDSA

Développons des activités industrielles en co-construction avec les entreprises privées

Projet ILOE (2019) :

ILOE est un groupement coopératif, de plusieurs financeurs privés/publics : Métropole de Lyon, industrie des déchets (Veolia, Serdex...), Et fondateurs (dont ENVIE, REED), bailleurs sociaux. ILOE s'intègre dans l'économie circulaire. Il s'agit d'un projet de développement durable avec impact social et facteur d'inclusion. Le projet concerne les filières de valorisation des encombrants des bailleurs sociaux et des déchets du bâtiment : création d'un outil industriel logistique de tri de déchets, actuellement maillon manquant pour répondre aux besoins de l'économie circulaire et aux besoins des entreprises qui cherchent des débouchés pour leurs déchets.

L'outil sera mutualisé au service de plusieurs entreprises (« plateforme »)

ENVIE

Développons des activités industrielles en co-construction avec les entreprises privées

ENVIE développe l'emploi industriel sur la base de son métier historique de réemploi soit en délégation de gestion, soit en prestataire, sur les sites des entreprises ou sur ses propres sites.

En logistique et gestion des déchets (transports de déchets, manutention, collecte et gestion), alliances en cours avec Suez et Véolia. Contrats signés qui correspondent à 40 postes d'insertion. Concernant le marché de seconde main, ENVIE apporte son savoir-faire en industrialisant le processus de remise en état et de réemploi, allant jusqu'à garantir le produit. La grande distribution internet a d'ailleurs confié à Envie les retours clients (diagnostic de la panne, étude du SAV, gestion, retour fournisseur, recyclage éventuel, remise en état, don). S'agissant de la gestion du traitement du recyclage informatique et du démantèlement notamment des écrans TV, ENVIE propose désormais, sur les sites industriels l'encadrement, garantit la sécurité et assure la gestion de production. L'association dispose également de ses propres centres, avec chaîne de traitement et de démantèlement.

ENVIE

-comment recruter dans les métiers des services à la personne ? Il existe une concurrence forte à la fois entre structures d'insertion et avec les associations à but lucratif depuis la libéralisation du marché

-comment décloisonner et créer du lien avec le secteur de l'enfance en danger ?

L'animation doit être territoriale, coordonnée et donner de la visibilité

Le pilotage du secteur nécessite que les acteurs Villes/Région/Métropole/Etat/Pôle emploi se mettent d'accord sur des orientations générales communes.

Les structures ont besoin de connaître les orientations de politiques publiques pour qu'elles puissent anticiper, se positionner. L'opacité actuelle (absence de visibilité sur la stratégie institutionnelle) freine parfois les actions, les innovations et les projets sur le moyen terme.

L'animation doit permettre d'identifier les secteurs d'activité potentiels à investiguer.

L'animation doit sortir de l'approche descendante (rapport de tutelle peu constructif).

L'animation doit prendre en compte des besoins de formation sur de la méthodologie et de l'accompagnement pour une vision partagée et tournée vers le futur : nouveau management, réflexion sur les processus, inclusion, innovations.

L'animation territoriale doit être déclinée par bassin d'emploi.

L'implication des réseaux et associations

Le collectif SYNERG'IAE 69 doit être impliqué dans l'animation, notamment pour la mutualisation des formations.

Les fédérations sont nombreuses et utiles pour porter les enjeux du secteur, mais au niveau régional et national.

Enjeux et piste pour l'élaboration d'une stratégie commune

à partir des entretiens avec les partenaires institutionnels

Métropole de Lyon, Département du Rhône, Direccte, Pôle Emploi

Par une animation et une concertation renouvelées, structurer et pérenniser la dynamique engagée dans le Rhône et accompagner les SIAE dans l'évolution de leurs pratiques

Les grands enjeux identifiés pour y parvenir :

⇒ Communiquer

Travailler sur un plan de communication de l'IAE : établir une cartographie des compétences

⇒ Financer en concertation

Stabiliser, sécuriser le fonctionnement des structures : maintien des aides au poste

Donner de la visibilité sur les possibilités de financement

⇒ Encourager le développement du secteur par des financements supplémentaires (ingénierie, innovation, investissements) pour :

-diversifier les secteurs d'activités,

-créer des activités nouvelles,

-élargir l'offre d'insertion aux publics féminins, aux jeunes, aux personnes avec un niveau de qualification intermédiaire,

⇒ Encourager et développer les projets dans le Nouveau Rhône

⇒ Affiner les critères de priorisation des financements

⇒ Décloisonner

Investir la plateforme de l'inclusion : vivier de profils de postes, de candidats, démarches administratives simplifiées, mise en visibilité des atouts de l'IAE...

Trouver une nouvelle manière de travailler avec les réseaux, les groupements de SIAE et les SIAE plus petites

Travailler avec les différents acteurs pour lever les freins : Sytral pour la mobilité,

Projet de création d'un portail d'information pour les bénéficiaires et les acteurs de l'insertion au sens large (projet dans le cadre du SPI)

Encourager le rapprochement entre l'IAE et les entreprises avec l'appui de la Métropole et des intercommunalités

Encourager, développer les liens entre les SIAE et les GEIQ (une dizaine dans le Rhône) pour que les GEIQ deviennent des débouchés « naturels » pour les personnes en parcours

Partager les grandes orientations des politiques de développement économique et de l'emploi pour que les SIAE puissent proposer des projets en adéquation avec les orientations institutionnelles

Profiter de l'élargissement des prescripteurs pour fluidifier les parcours et recentrer les professionnels sur leur mission d'accompagnement

⇒ Mesurer

Elaborer ensemble des indicateurs communs (au-delà des indicateurs classiques quantitatifs) pour :

* mesurer la mise en dynamique du secteur,

* mesurer l'efficacité de l'accompagnement,

* rendre visible la diversité des parcours. Par exemple : mise en place d'un suivi de panel, utilisation des remontées d'informations des CIP et ETI.

⇒ Expérimenter

La circonscription du Rhône, territoire d'expérimentations

* territoire Zéro chômeur de longue durée à Villeurbanne,

* SPI (Métropole de Lyon),

* DPH et convergence (Métropole de Lyon),

* et d'autres expérimentations à imaginer.

⇒ Amortir les impacts de la crise

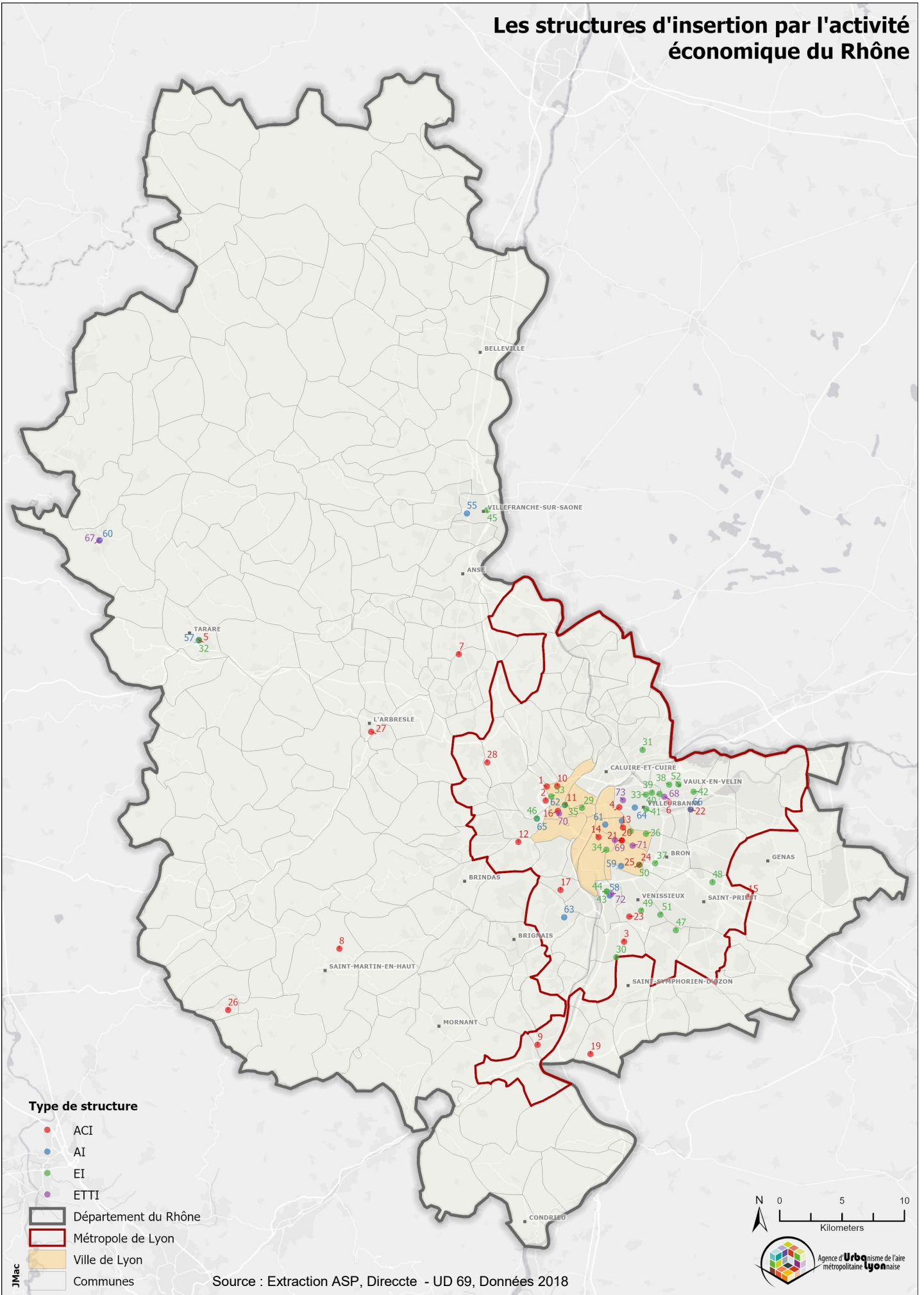
Anticiper avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion les impacts de la crise sanitaire sur le marché de l'emploi

Soutenir les structures dont les carnets de commande diminuent alors que le public en insertion croît.

Être vigilant à la diversité des publics et particulièrement aux personnes les plus éloignées de l'emploi dans un contexte de croissance du chômage.

Annexes
Cartographie, éléments de synthèse par types de structures

Les structures d'insertion par l'activité économique du Rhône



68 SIAE dans le Rhône - 73 sites : certaines structures ont plusieurs sites

N°	NOM SIAE	ACTIVITES			
1	AIDEN CHANTIERS	Valorisation/Tri/Recyclage			
2	AIDEN CHANTIERS Maraichage Bio et marchés	Bâtiment et travaux publics	Paysages et espaces verts	Maraichage/Vente locale	
3	ACTA VISTA	Bâtiment et travaux publics			
4	DEMAILOJ - RENOUVAILOJ	Bâtiment et travaux publics	Services solidaires		
5	ATRE Services	Bâtiment et travaux publics			
6	Armée du Salut	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Valorisation/Tri/Recyclage	Services solidaires	
7	Les Bruyères - Les Brigades Blanches (L'Abri)	Paysages et espaces verts	Bâtiment et travaux publics	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
8	Jardin d'avenir	Maraichage/Vente locale			
9	Les potagers du Garon	Maraichage/Vente locale			
10	Menuiserie des 2 Amants	Atelier bois/Menuiserie			
11	REED	Paysages et espaces verts	Bâtiment et travaux publics	Valorisation/Tri/Recyclage	
12	Le Valdocco ACIRPE	Valorisation/Tri/Recyclage	Services solidaires	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
13	Le Grenier de LAHSO	Atelier bois/menuiserie	Textile	Valorisation/Tri/Recyclage	
14	Foyer Notre Dame des sans abris	Valorisation/Tri/Recyclage	Services solidaires	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Atelier bois/menuiserie
15	Potager Mi-Plaine	Maraichage/Vente locale			
16	Fil en Forme	Textile			
17	ITEM	Bâtiment et travaux publics			
19	Les Jardins de Lucie	Maraichage/Vente locale	Alimentation/Restauration		
20	Les Resto du coeur - Rénovation habitat	Transport/Logistique	Bâtiment et travaux publics		
21	Les Resto du coeur - Jardins et espaces verts	Paysages et espaces verts	Maraichage/Vente locale		
22	MSD	Bâtiment et travaux publics	Paysages et espaces verts	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
23	RQ Arms trong	Bâtiment et travaux publics	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Paysages et espaces verts	
24	RQ Eurequa (second oeuvre)	Bâtiment et travaux publics			
25	Atelier Zigzag	Textile			
26	Ressourcerie le bon plan	Valorisation/Tri/recyclage	Services solidaires		
27	REPAIR (Ressourcerie)	Valorisation/Tri/recyclage	Services solidaires		
28	Brigades Nature	Paysages et espaces verts	Atelier bois/menuiserie		
29	RQ 124. Services	Nettoie ment/Propreté/Entretien			
30	AESE	Paysages et espaces verts	Nettoie ment/Propreté/Entretien		
31	REGIE DE QUARTIER AMR	Paysages et espaces verts	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Valorisation/Tri/Recyclage	Bâtiment et travaux publics
32	ATRE Services	Bâtiment et travaux publics			
33	Buers Services	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Bâtiment et travaux publics		
34	Envie	Valorisation/Tri/Recyclage	Services aux particuliers/Aide à la personne		
35	REED	Bâtiment et travaux publics			
36	AIES	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien		
37	RQ RIB	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Paysages et espaces verts		
38	CARDOM	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations		
39	Le Relais Bourgogne	Valorisation/Tri/Recyclage	Services solidaires		
40	Envie	Valorisation/Tri/Recyclage			
41	BATIRA Entreprise	Bâtiment et travaux publics			
42	BIOPORT Ins et ibn	Transport/Logistique			
43	L'Entreprise Ecole	Paysages et espaces verts	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
44	L'Entreprise Ecole Transport	Transport/Logistique			
45	LE TRANSIT	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Paysages et espaces verts	Bâtiment et travaux publics	
46	MAIA	Services aux particuliers/Aide à la personne			
47	Nouvelle Attitude	Valorisation/Tri/Recyclage			
48	Pain et Partage	Alimentation/Restauration			
49	RQ Arms trong	Bâtiment et travaux publics	Nettoie ment/Propreté/Entretien		
50	RQ Eurequa (second oeuvre)	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Bâtiment et travaux publics		
51	AUE	Paysages et espaces verts	Bâtiment et travaux publics	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
52	PRESTAL	Alimentation/Restauration			
53	Trempin Bâtiment	Bâtiment et travaux publics			
54	Elits Propreté	Nettoie ment/Propreté/Entretien			
55	AIDE	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
56	AIDEN SERVICES	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien		
57	ATRE Services	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien		
58	ESTIME	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
59	8e Dimension	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
60	LA PASSERELLE	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
61	Ariel Services	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
62	REED	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Alimentation/Restauration
63	SANT GENIS EMPLOI	Services aux particuliers/Aide à la personne	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	
64	Solidarité Services	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Services aux particuliers/Aide à la personne		Nettoie ment/Propreté/Entretien
65	ICARE	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations		Nettoie ment/Propreté/Entretien
66	MSD	Services aux particuliers/Aide à la personne	Services aux Entreprises/Collectivités/Associations	Nettoie ment/Propreté/Entretien	
67	ENERGIE EMPLOI	Bâtiment et travaux publics	Nettoie ment/Propreté/Entretien	Industrie	Paysages et espaces verts
68	Est Emploi Services	Bâtiment et travaux publics	Industrie	Activité tertiaire	
69	GREP INTERIM	Industrie	Bâtiment et travaux publics	Activité tertiaire	
70	GIROL	Bâtiment et travaux publics	Alimentation/Restauration		
71	ID'ES INTERIM	Bâtiment et travaux publics	Paysages et espaces verts		
72	Intervale Intérim	Bâtiment et travaux publics	Activité tertiaire	Alimentation/Restauration	
73	RHONINSERIM BTP	Bâtiment et travaux publics			

Focus : Les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI du Rhône ont accompagné 1624 personnes en 2018 (26% du public de l'IAE).

Ils sont essentiellement présents dans les secteurs du Bâtiment et travaux publics — majoritairement second œuvre (21% des ACI), le tri/recyclage, les paysages et espaces verts, le nettoyage/propreté/entretien, le maraîchage ainsi que les services solidaires (déménagement social, restauration solidaire, boutiques, entraide). Ils sont souvent spécialisés avec en général au maximum deux secteurs d'activités.

La part des hommes est très variable : elle est de 32% (pour les ateliers textile) à 96% (dans le secteur des travaux publics).

Le métier des encadrants techniques d'insertion est primordial. Couplé au métier de conseiller en insertion professionnelle (CIP), ces professionnels représentent au minimum 55% des ETP permanents (à l'exception d'une structure).

La moitié des personnes (51,6%) accompagnées ont une sortie dynamique à la clef mais cette part varie fortement selon les ACI : de 30% à 80%.

Focus : les Entreprises d'insertion (EI)

Les EI du Rhône ont accompagné 1225 personnes en 2018 (19% du public de l'IAE). Les hommes sont très présents dans ces structures.

Les EI sont essentiellement présentes dans les secteurs du nettoyage et de la propreté, celui du BTP, ceux des paysages et espaces verts, des services aux particuliers et de la valorisation/tri/recyclage. Ces structures sont souvent spécialisées avec en général au maximum deux secteurs d'activités investis.

Les ETI et les CIP sont des métiers très représentés .

Les taux de sorties dynamiques s'échelonnent de 27% à 80% selon les EI. 55% des sorties sont dynamiques dans le Nouveau Rhône (2 structures) quand elles sont 43% dans la Métropole. Néanmoins le taux de sorties vers l'emploi durable en Métropole est de 43% contre 27% dans le Nouveau Rhône.

Focus : les associations intermédiaires (AI)

Les AI emploient essentiellement un public féminin. Les femmes représentent en moyenne 65% des salariés et sont majoritaires dans la quasi-totalité des AI. Elles ont accompagné 2735 salariés en 2018.

Les AI sont présentes uniquement dans trois secteurs : le nettoyage des locaux, les services aux particuliers et aux entreprises et collectivités (exception faite d'une association qui œuvre également dans le secteur de l'Alimentation/Restauration). Elles sont quasiment toutes positionnées chacune simultanément sur les trois activités.

Les CIP comptent pour la moitié des ETP permanents dans la plupart des EI. Le métier d'encadrant technique est quasiment absent.

La plupart des AI proposent plus de la moitié des sorties dynamiques à leur public. Les personnes qu'elles accompagnent sont moins éloignées de l'emploi (86% des personnes ont travaillé dans les deux ans précédents).

Focus : Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

Les ETTI ont accompagné 762 salariés en 2018. Elles sont systématiquement présentes dans le secteur du bâtiment et travaux publics. Elles proposent toutes des emplois dans les secteurs du BTP et la plupart du temps dans le secteur du tertiaire et de l'industrie. Chaque ETTI est présente dans au moins trois secteurs d'activité.

Les CIP comptent pour la moitié des ETP permanents .

Le public est en moyenne plus diplômé, moins éloigné de l'emploi. Les ETTI salarient au minimum 73% d'hommes.

44% des salariés terminent leur parcours par un emploi durable.

Quelques chiffres repères 2018

	Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI)	Entreprises d'insertion (EI)	Associations intermédiaires (AI)	Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
Nombre d'établissements en 2018				
Métropole	17	24	9	6
Nouveau Rhône	6	2	3	1
Éléments financiers en 2018				
Chiffres d'affaires	4 950 K€	33 574 K€	13 866 K€	9 922 K€
Produit d'exploitation	24 836 K€	41 520 K€	16 635 K€	11 438 K€
Financements publics/Produit d'exploitation	79%	17%	11%	10%
Salariés en 2018				
ETP Total	826,3	824,3	538,4	296,0
ETP permanents	220,2	273,8	89,3	27,7
dont Encadrants techniques d'insertion	132,0	118,7	3,1	0,0
dont conseiller en insertion professionnelle	29,5	31,0	46,8	16,7
ETP en insertion	606,1	550,5	449,0	268,2
Nombre de salariés en insertion	1624	1225	2735	762
Public en 2018				
Femmes	28,5%	26,4%	63,2%	13,6%
Jeunes peu qualifiés	8,4%	6,1%	9,2%	8,4%
Séniors (50 ans et +)	24,4%	19,9%	17,4%	10,2%
Chômeurs de très longue durée	41,1%	28,4%	30,1%	23,1%
Bénéficiaires de minima sociaux	59,8%	46,4%	30,9%	43,4%
Sorties en 2018				
Sorties dynamiques	51,6%	43,7%	71,2%	73,7%
dont sorties durables	12,9%	18,5%	33,1%	42,9%
dont sorties en transition	17,1%	12,7%	16,8%	22,7%
dont sorties positives (formation, parcours IAE)	21,6%	12,5%	21,3%	8,1%

Rédaction : Clarisse Garin-Hameline, Estelle Pelletier, Caroline Testut Simeu

Cartographie : Salah Jallali, Johannel Macabre, Caroline Testut Simeu

Photos : Thierry Fournier - Métropole de Lyon ; Ian Allenden - Stocklib

Maquette : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

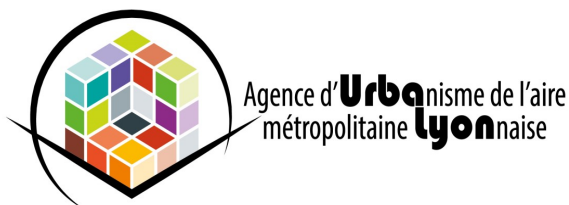


En partenariat avec :



Remerciements au service Cohésion économique et sociale territoriale IAE de la DIRECCTE – UD 69

Les travaux de l'observatoire **Emploi, insertion, cohésion sociale** sont l'expression d'un partenariat entre les membres de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Caroline Testut Simeu** 04 81 92 0033 81 c.testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme